

Présidentiel

Le président de la République reçoit l'envoyée spéciale et conseillère du président français Emmanuel Macron et une lettre de l'Emir de l'Etat du Qatar

Lire page 16

Revue El Djeich

L'élection présidentielle, nouvelle victoire pour la consolidation du processus démocratique

Lire page 16

EN

Un groupe est né à Monrovia

Deux sur deux, un bilan extrêmement positif de l'équipe nationale de football en ce mois de septembre. On peut même avancer que les Verts ont fait un grand pas vers la qualification à la prochaine CAN 2025, sachant que les deux premiers de chaque groupe iront au Maroc. Mais au-delà des victoires contre respectivement la Guinée équatoriale et le Liberia, on a la sensation qu'un groupe est en train de naître sous la houlette de Vladimir Petkovic.

Lire page 15

Des mesures urgentes pour la prise en charge des dégâts occasionnés par les dernières inondations

Le gouvernement à l'heure de la rentrée sociale

● Lors de sa réunion hier sous l'égide du Premier ministre, Nadir Larbaoui, le gouvernement a pris des mesures urgentes pour la prise en charge des dégâts occasionnés par les dernières inondations qui ont touché plusieurs wilayas du pays, notamment celles de Béchar, Naâma et Tindouf et ce, en application aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Abdelhakim Djebrani au micro de la Chaîne III de la Radio Algérienne :

«La bourse de l'étudiant sera doublée»

Le directeur général des finances au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Djebrani, a révélé, ce mercredi, que la bourse de l'étudiant sera, très prochainement doublée, et ce, après une première revalorisation décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour passer de 1350 à 2 000 DA, avec la mobilisation de 5 milliards de dinars.

Lire page 6

Energie

Quarante startups algériennes proposent leurs projets innovants à Sonatrach

Quarante start-up algériennes ont présenté, mardi à Alger, leurs projets innovants dans le domaine énergétique à Sonatrach en vue d'établir des relations de coopération avec ce groupe public. Lors de cette rencontre au siège de la direction générale de Sonatrach en présence du PDG du groupe, Rachid Hachichi, des cadres dirigeants et des responsables des filiales du groupe, les start-up participant ont présenté des exposés sur les solutions innovantes qu'elles proposent dans des domaines aussi variés que l'efficacité énergétique.

Lire page 7

Contribution

Deux axes majeurs solidaires des réformes de l'Algérie 2025/2030 comme adaptation à la nouvelle reconfiguration mondiale

La restructuration du système partisan-société civile et la relance de l'économie nationale

● Par Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

2 | Echos du jour

MDN

Un terroriste se rend aux autorités militaires et quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 4 au 10 septembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé B. M. dit Ishak, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotraficants,

et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 5 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc», alors que «29 kg de cocaïne et 138 533 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont arrêté 935 individus et saisi 32 véhicules, 159 groupes électrogènes, 117 marteaux piqueurs, 8 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». En outre, «13 autres individus ont été arrêtés et un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, neuf fusils de chasse, 26 749 litres de carburants ainsi que 06,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Par ailleurs, les garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 226 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 191 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».



Alger

Un mort et trois blessés dans l'effondrement d'une vieille bâtisse à la Casbah

Une femme est décédée, hier et trois autres personnes ont été blessées, suite à l'effondrement d'une vieille bâtisse inhabitée sur un logement adjacent dans la commune de la Casbah (Alger). Les services de la Protection civile «sont intervenus aux alentours de 00h30, au niveau de la rue Louni-Arezki, dans la commune de la Casbah (Alger), suite à l'effondrement total d'une vieille bâtisse inhabitée sur un logement adjacent, faisant un mort, une femme, et trois blessés parmi les membres d'une même famille». Une équipe d'intervention dans les lieux à accès difficile a été mobilisée pour cette opération, outre trois ambulances, un véhicule de secours et un autre pour le transport du matériel.

effondrement total d'une vieille bâtisse inhabitée sur un logement adjacent, faisant un mort, une femme, et trois blessés parmi les membres d'une même famille». Une équipe d'intervention dans les lieux à accès difficile a été mobilisée pour cette opération, outre trois ambulances, un véhicule de secours et un autre pour le transport du matériel.

Oran

Saisie de plus de 115 000 pétards et unités de produits pyrotechniques

La brigade territoriale de la gendarmerie de la localité de Sidi El Bachir (Oran) a procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de plus de 115 000 pétards et unités pyrotechniques. L'opération a été menée à la suite de l'exploitation de renseignements parvenus à cette brigade faisant état de l'existence d'une quantité importante de ces produits stockée dans un domicile sis dans la localité précitée. Agissant sur la base de ces renseignements, les gendarmes se sont rendus aussitôt à l'endroit indiqué où ils ont procédé à la saisie de 115 137 unités de pétards et d'unités de produits pyrotechniques, tous types et calibres confondus, ainsi qu'à l'arrestation d'un individu. Après finalisation des procédures judiciaires, le suspect a été déféré devant la justice pour le chef d'inculpation de détention et de vente sans autorisation de marchandises étrangères (pétards et de produits pyrotechniques).

El Tarf

Un atelier de fabrication d'embarcations pour des traversées clandestines

La brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la Sûreté de wilaya d'El Tarf a démantelé, dans la commune d'Echatt, un atelier clandestin de fabrication d'embarcations en bois destinées aux traversées illégales via la mer, et arrêté un suspect. Exploitant des informations relatives à la création par une personne d'un atelier clandestin de fabrication d'embarcations en bois, les éléments de la brigade ont lancé des investigations ayant conduit à l'identification et l'arrestation du suspect, a indiqué, le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les recherches menées en coordination avec le parquet territorialement compétent ont permis de

déjouer ce plan criminel portant sur la création par le suspect de l'atelier clandestin de fabrication d'embarcations à son domicile avant de les proposer à la vente à des individus opérant au sein de réseaux d'organisation de traversées clandestines via la mer. Une embarcation en cours de fabrication, deux moteurs pour embarcation en bois ainsi que du matériel et des matières premières utilisées pour la fabrication artisanale d'embarcations ont été saisis. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du suspect, âgé de 49 ans, en vertu duquel il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan.

Saïda

12 individus arrêtés et saisie de plus de 37 000 capsules psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale à Saïda ont réussi, dernièrement, à démanteler un réseau criminel organisé composé de 12 individus, spécialisé dans le trafic de stupéfiants à travers plusieurs wilayas de l'Ouest du pays et la saisie de 37 463 capsules de ce produit. L'opération a été menée à la suite de renseignements parvenus à la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la commune de Sidi Ahmed faisant état de la présence d'une bande criminelle organisée, qui s'adonnait au transport et au trafic de psychotropes en utilisant un véhicule de transport de marchandises pour les acheminer de la wilaya de Béchar à celle de Saïda. Agissant sur la base de

ces renseignements, les gendarmes ont procédé à la mise en place d'un point de contrôle au niveau de la route nationale N°6 reliant les wilayas de Saïda et Béchar et un camion de dépannage dans lequel se trouvait le véhicule suspect a été intercepté. Après avoir soumis les deux engins à un contrôle minutieux, les gendarmes assistés par l'équipe cynotechnique, ont découvert une quantité importante de plus de 17 360 capsules psychotropes de fabrication étrangère et procédé à l'arrestation des deux individus à bord d'un camion de dépannage. Les investigations dans le cadre de l'extension des compétences à la wilaya de Béchar, les éléments de la gendarmerie de la

wilaya de Saïda ont mis en œuvre un plan minutieux et réussi à neutraliser 10 autres individus et saisi une quantité supplémentaire de psychotropes et 93 grammes de kif traité et une somme d'argent de 230.000 DA, «revenus» des activités illégales de ce réseau, ainsi que trois véhicules, soulignant que quatre autres individus sont en fuite. Les mis en cause ont été déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes où ils devront répondre des chefs d'accusation du crime de vente illicite, de proposition à la vente et de détention et de transport de produits psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle.

Pour vol et constitution d'association de malfaiteurs Cinq individus arrêtés à Tipasa

Les services de la gendarmerie de la wilaya de Tipasa ont démantelé un réseau criminel composé de cinq individus spécialisés dans le vol. «Dans le cadre de la lutte contre les crimes et de la protection des citoyens et de leurs biens, les éléments de la Brigade territoriale de la gendarmerie de Fouka ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel se livrant au vol». Les faits de cette affaire remontent à «l'agression d'un citoyen par armes blanches par des individus cagoulés au niveau de son domicile situé à la commune de Fouka, où son véhicule et une importante somme d'argent ont été volés», ajoutant qu'une enquête a été ouverte après le signalement de ce forfait, ayant donné lieu, en un temps record, à l'arrestation des cinq individus de cette bande criminelle». Il a été procédé également à «la récupération de tous les objets volés, à savoir le véhicule et un montant en monnaie nationale de 315 millions de centimes ainsi qu'un montant en devise de 540 euros, outre la saisie de cagoules et de gants utilisés dans le crime, de 42 comprimés psychotropes et huit pétards». La Brigade territoriale de la gendarmerie de Fouka a ouvert une enquête sur cette affaire pour «constitution d'association de malfaiteurs et vol qualifié avec circonstances aggravantes d'escalade, de violence et de menace». Les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes dès parachèvement de l'enquête.

<p>Edité par la Sarl Echo Medias Algérie</p> <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>
	<p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p>	<p>Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 80 82</p>	
	<p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p>	<p>Administration et Publicité Tél-Fax : 023 54 80 81</p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p>	
	<p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Diffusion Ouest-Centre-Est</p> <p>Zigzag Expresse</p> <p>Impression SIA</p>	

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Des mesures urgentes pour la prise en charge des dégâts occasionnés par les dernières inondations

Le gouvernement à l'heure de la rentrée sociale

Lors de sa réunion hier sous l'égide du Premier ministre, Nadir Larbaoui, le gouvernement a pris des mesures urgentes pour la prise en charge des dégâts occasionnés par les dernières inondations qui ont touché plusieurs wilayas du pays, notamment celles de Béchar, Naâma et Tindouf et ce, en application aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

A cet effet, le gouvernement a décidé d'évacuer et reloger, de manière provisoire, toutes les familles endommagées par ces inondations et pris toutes les dispositions nécessaires pour assainir la situation en ce qui concerne les infrastructures qui ont été touchées, plus particulièrement les établissements scolaires, pour qu'elles soient opérationnelles en prévision de la rentrée sociale. Pour rappel, le gouvernement avait entendu une communication sur l'état d'avancement du programme d'urgence décidé par le président de la République pour l'approvisionnement en eau potable notamment au niveau de certaines régions du pays particulièrement impactées par le stress hydrique, tout en assurant un rythme de réalisation qui permettrait de sécuriser et d'assurer l'approvisionnement en eau potable au profit de la population. Il faut dire que le gouvernement semble bel et bien déterminé à faire réussir la rentrée sociale en mettant tous les moyens nécessaires en prévision de cet important événement. A ce titre, le ministère de l'Intérieur avait indiqué que les autorités publiques ont mobilisé tous les moyens pour assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions pour près de 11 millions d'élèves à travers le territoire national. Il avait souligné que les autorités publiques ont mobilisé, tant au niveau central qu'au niveau local, toutes les ressources nécessaires pour une préparation optimale de la prochaine rentrée scolaire, dans le but de réunir les meilleures conditions pour la scolarisation d'environ 11 millions d'élèves. A ce propos, le ministère avait affirmé qu'un effort coordonné avec de nombreux secteurs avait été déployé depuis le début du premier semestre de cette année pour traiter toutes les questions organisationnelles et logistiques en vue d'assurer une rentrée scolaire réussie et sécurisée, aussi bien pour le renforcement des structures éducatives que l'amélioration des services scolaires en général. En ce qui concerne la réhabilitation des établissements éducatifs, notamment pour le cycle primaire, le ministère a indiqué qu'il y avait eu des opérations de maintenance, de réparation et de nettoyage des structures scolaires et des équipements associés, tout en portant une attention particulière aux services scolaires dont la restauration et le chauffage. Les services concernés se sont penchés sur le parachèvement des procédures liées au versement de la bourse scolaire au profit des bénéficiaires avant la rentrée scolaire. Concernant le transport scolaire, il a été souligné que ce service public mis à la disposition des communes conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, jouit d'une grande importance, en ce qu'il réduit la souffrance des écoliers des régions éloignées.

En guise de préparation de ce rendez-vous, les walis ont reçu une instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'occuper de tous les aspects organisationnels afin d'assurer une rentrée scolaire réussie et sûre au niveau des écoles primaires, et ce, en coordination avec tous les intervenants au niveau local.

Selon le ministre de l'Intérieur, la prochaine rentrée scolaire verra la mobilisation de près de 18 555 bus par les communes, dont 11 383 bus du parc des communes et 7172 loués dans le cadre de conventions avec les opérateurs de transport privé. Ce nombre impressionnant de bus mobilisés par les communes couvrira plus de 12 085 lignes, alors que la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a débloqué la somme de 6 milliards de dinars au profit des communes aux ressources financières limitées en vue de remédier aux lacunes enregistrées sur certaines lignes. Il faut souligner à cet égard que les autorités publiques ont pris une série de mesures proactives liées essentiellement à la nécessité d'une bonne préparation avec parachèvement de tous les projets en cours de réalisation, pour une rentrée sociale réussie dans de bonnes conditions. A ce titre, les walis ont été destinataires récemment d'une instruction à l'effet de prendre des mesures proactives pour faire face aux risques des intempéries, notamment les fortes précipitations



dépassant les normales saisonnières, ce qui entraîne des inondations et des crues pouvant causer des pertes en vies humaines et des dégâts aux biens et aux infrastructures.

Les pouvoirs publics misent, dans ce cadre, sur l'action de sensibilisation de proximité.

Cette instruction a détaillé les différentes actions préventives devant être prises par les APC et les services techniques compétents, déjà mises en œuvre début août, dont notamment l'identification des points noirs des déchets pour leur élimination immédiate et des insuffisances dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales en mettant en place un plan pour y remédier. Il s'agit également d'intensifier les opérations de nettoyage des canalisations et des égouts, d'accélérer la réalisation de toutes les infrastructures de protection des zones d'habitation contre les inondations, et de contrôler la qualité de l'eau des puits individuels et collectifs et des sources, avec traitement périodique et protection de ces eaux contre toutes formes de pollution et contre la propagation des maladies à transmission hydrique. Afin de mettre en œuvre les grands axes de la politique nationale de prévention des catastrophes majeures, plusieurs actions d'encadrement sont prévues au niveau local, à l'instar de l'analyse des perturbations météorologiques au niveau local au cours des dernières années, l'étude de leurs caractéristiques et de leurs impacts pour mettre en place des mécanismes d'alerte précoce et le recensement précis de l'ensemble des ressources humaines impliquées dans la gestion et le suivi des conséquences des changements météorologiques, outre l'inventaire des moyens matériels nécessaires et la mise à jour continue des plans au niveau des wilayas et des APC pour l'organisation des secours. Au niveau local, l'Etat poursuivra sa politique visant à améliorer le niveau de vie des citoyens, comme l'avait souligné à maintes reprises le président de la République qui avait mis en garde quiconque oserait attenter au pouvoir d'achat du citoyen. A cet égard, le Président Tebboune avait exprimé sa satisfaction des mesures prises afin de protéger le pouvoir d'achat des Algériens, lesquelles restent cependant «insuffisantes», réitérant son engagement à augmenter les salaires à un taux oscillant entre «47% et 50%» jusqu'à 2024. En guise de préparation de ce rendez-vous, les walis ont reçu une instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'occuper de tous les aspects organisationnels afin d'assurer une rentrée scolaire réussie et sûre au niveau des écoles primaires, et ce, en coordination avec tous les intervenants au niveau local.

Cette rentrée scolaire verra également l'élargissement de l'usage des tablettes numériques en équipant 1200 nouvelles écoles primaires ainsi que la réalisation du plan sectoriel de sensibilisation et de prévention contre la violence en milieu scolaire en veillant sur la lutte contre la drogue et les psychotropes, en sus de la généralisation de la création des associations des parents d'élèves, selon les déclarations du ministre du secteur, Abdelhakim Belabed.

L'instruction a souligné l'impératif de réceptionner toutes les structures scolaires dont la mise en service est prévue pour la rentrée scolaire en vue d'alléger la pression qui pèse sur certaines régions et de parachever les différents travaux de maintenance de chauffage, en plus de garantir la sécurité aux périmètres des écoles primaires et veiller sur la sécurité routière en coordination avec les différents services de sécurité. Elle insiste aussi sur l'impératif d'accélérer la validation de la liste des élèves concernés par l'allocation scolaire pour pouvoir la remettre aux bénéficiaires avant la rentrée scolaire, en plus d'assurer un climat idoine pour les études notamment la restauration et le transport scolaire. Parmi les nouveautés qui caractérisent la prochaine rentrée, la numérisation de tous les certificats de scolarité à travers le territoire national, notamment celles relatives à l'inscription, la réinscription, la réorientation et le recours, disponibles exclusivement via la plateforme numérique du ministère. Dans le même contexte, la numérisation sera adoptée pour les contractuels, ce qui permettrait aux candidats de conclure un contrat de façon automatique selon des critères et un barème préparé à cet effet. Cette rentrée scolaire verra également l'élargissement de l'usage des tablettes numériques en équipant 1200 nouvelles écoles primaires ainsi que la réalisation du plan sectoriel de sensibilisation et de prévention contre la violence en milieu scolaire en veillant sur la lutte contre la drogue et les psychotropes, en sus de la généralisation de la création des associations des parents d'élèves, selon les déclarations du ministre du secteur, Abdelhakim Belabed. Evoquant le renforcement de l'enseignement de l'anglais, le ministre a fait savoir que cette langue serait enseignée, durant la prochaine année scolaire, aux élèves de quatrième année primaire.

T. Benslimane

Réunion du gouvernement

Recensement des dégâts occasionnés par les inondations

Le Premier ministre, Nadir Larabaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée notamment à l'examen des mesures prises concernant le parachèvement, sous le sceau de l'urgence, de l'opération de recensement des pertes et des dégâts occasionnés par les inondations survenues dans plusieurs wilayas du pays, en exécution des directives du président de la République, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«Le Premier ministre, Nadir Larabaoui, a présidé, hier 11 septembre 2024, une réunion du gouvernement consacrée notamment, en exécution des directives du président de la République, à l'examen des mesures prises concernant le parachèvement, sous le sceau de l'urgence, de l'opération de recensement des pertes et des dégâts occasionnés par les inondations survenues dans plusieurs wilayas du pays, avec la prise en charge immédiate des familles impactées, l'indemnisation des pertes, la restauration et la réhabilitation du réseau routier et des services publics endommagés, ainsi que l'exécution des travaux de réparation en toute urgence, en prévision de la rentrée scolaire et universitaire, tout en garantissant la disponibilité des matériaux et des produits de base au niveau des wilayas touchées. En outre, le gouvernement a relevé l'évacuation et l'hébergement de l'ensemble

des familles impactées, de manière temporaire, à l'écart de tout danger, ainsi que la prise en charge immédiate de leurs besoins. Par ailleurs, et en application des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, le gouvernement a poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice écoulé, dont il a initié le débat lors de sa réunion du 7 août 2024. Le gouvernement a également entendu une communication sur l'état de mise en œuvre de la stratégie relative au développement de la gestion portuaire, dans ses différentes dimensions, afin de réduire les délais de passage portuaire des marchandises à l'import, et ce, en exécution des instructions du président de la République donnée lors du Conseil des ministres du 2 juin 2024. Enfin, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif N° 04-381 du 28 novembre 2004, fixant les règles de la



circulation routière, visant l'introduction de plusieurs mesures dans le but de promouvoir la sécurité routière, renforcer la sécurité des personnes et des biens, et

faciliter les démarches administratives au profit des ressortissants algériens établis à l'étranger».

N. I.

APN

La présidentielle a été une autre échéance pour consolider la démocratie et les fondements de l'Etat

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a félicité mardi, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection à la présidence de la République pour un second mandat, exprimant sa satisfaction des bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée l'élection présidentielle, qui a été une autre échéance à même de consolider la démocratie et les fondements de l'Etat. A l'issue de sa réunion tenue sous la présidence de Brahim Boughali, président de l'APN, le bureau de la chambre basse du Parlement, a exprimé, dans un communiqué, sa «profonde satisfaction quant aux bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée la présidentielle anticipée, à laquelle a adhéré le peuple algérien, toutes composantes et obédiences confondues», ajoutant qu'il s'agissait «d'un rendez-vous où tout un chacun s'est acquitté de son droit et de son devoir en toute liberté et transparence». «L'ambiance qu'a connue l'Algérie tout au long de la campagne électorale, n'est autre que synonyme de civisme et de maturité politique», a considéré le bureau de l'Assemblée, soutenant que «les programmes et les discours politiques des candidats, ont été à la hauteur du capital civilisationnel du peuple algérien». Cet événement se veut, selon la même source, «une nouvelle fierté témoignant du génie de ce peuple conscient des intrigues qui se trament dans ce monde plein de contradictions mais aussi de l'ensemble des défis, un peuple en mesure de surmonter les obstacles et fidèle à ses valeurs, à son legs et à son passé glorieux». A cette occasion, le bureau de l'APN a adressé ses «félicitations les plus chaleureuses» au candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir été réélu président de la République pour un nouveau mandat, lui souhaitant plein succès et réussite, implorant Dieu de lui accorder la force pour assumer les responsabilités qui lui incombent, mener à bien les réformes et préserver les acquis», ajoute le communiqué. De plus, le bureau a qualifié la date du 7 septembre de «journée marquante», étant le fruit d'un parcours riche en acquis et réalisations ayant permis à l'Algérie,

de consolider sa sécurité et de rassembler ses forces pour poursuivre, à pas sûrs, son envol dans le cadre d'une vision clairvoyante à même de définir les contours d'une nouvelle Algérie, consciente des mutations et capable de relever les défis». Dans ce contexte, le bureau de l'APN a salué «la cohésion entre un peuple qui a tiré les leçons et une armée qui s'est engagée à préserver les biens et les vies et à protéger la patrie des dangers et des menaces, ainsi que de toutes les tentatives de déstabilisation, de division et de diffusion de la Fitna». «L'Algérie renouvelle sa victoire grâce à la vigilance de tous et à l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la société, à savoir les partis, les organisations, les élites, la société civile et les citoyens libres, dont la seule et unique préoccupation est de voir les couleurs nationales brandies haut (...), dans une atmosphère ayant fait la joie des patriotes aspirant à davantage de développement et de progrès», précise le communiqué. Enfin, le communiqué a affirmé que l'élection présidentielle avait constitué «une autre échéance à même de consolider la démocratie et les fondements de l'Etat, un rendez-vous qui a permis la réalisation des objectifs et des ambitions des programmes tracés et d'où l'Algérie est sortie victorieuse». Il a salué, en outre, l'adhésion des députés de l'APN au processus électoral et «à la promotion du patriotisme, outre leur participation active à la campagne électorale et leur défense des valeurs constitutionnelles, en sus de la diffusion de la culture de citoyenneté à travers l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs», précise la même source. L'ordre du jour de la réunion a porté sur l'examen de plusieurs points, notamment la déclaration de vacance d'un siège de député à l'APN en raison du décès, l'examen des questions orales et écrites remplissant les conditions légales déposées auprès du bureau avant leur transmission au Gouvernement, ainsi que l'examen de la démission de deux députés de leurs groupes parlementaires respectifs.

Affaires religieuses

Conférence à Alger en hommage au moudjahid et érudit Mohamed Tahar Aït Aldjet

Une conférence a été organisée, hier à Alger, à l'occasion de la commémoration du premier anniversaire du décès du moudjahid et érudit cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, coïncidant avec la Journée nationale de l'imam, célébrée le 15 septembre de chaque année. Lors de cette conférence organisée par le Forum du quotidien *El Moudjahid*, en collaboration avec l'Association Mechaâl Chahid, le recteur de Djamaâ El Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a précisé que le moudjahid et érudit cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet «est un symbole de la nation et une figure éminente de l'Algérie qui a

porté le flambeau de la résistance spirituelle et intellectuelle contre le colonisateur français», de même qu'il incarne l'école de la modération de la nation alliant les aspects législatif et spirituel de l'Islam». «Le défunt Aït Aldjet fait partie des hommes libres de l'Algérie qui ont défendu les valeurs spirituelles et nationales de la nation ainsi que les principes fondamentaux de son identité islamique», a-t-il relevé, ajoutant que «l'attachement à ces valeurs représente le fondement de la cohésion et de l'unité du peuple algérien au fil des générations, notamment en période de crises et d'épreuves». Il a souligné que

«l'érudit cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet a pris sur lui la responsabilité de la résistance spirituelle et intellectuelle durant la lutte contre l'occupation française, et il était parmi les personnalités éminentes de l'Algérie qui ont incarné le référent religieux unificateur». Le recteur de Djamaâ El Djazaïr a appelé à «préservé la place des savants, et à leur rendre hommage afin de permettre aux générations futures de découvrir leurs exploits et de s'inspirer de leurs actions, étant donné qu'ils sont la fierté de cette nation et les garants de son unité».

Hassen A.

Cour constitutionnelle

Deux groupes de travail désignés pour l'examen des recours déposés

Le directeur général des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle par intérim près la Cour constitutionnelle, Ahmed Ibrahim Boukhari, a indiqué, mardi soir, que le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, avait désigné des rapporteurs au niveau de deux groupes de travail pour l'examen des deux recours introduits devant la Cour concernant les résultats préliminaires de l'élection présidentielle. Dans une déclaration à la Télévision algérienne, M. Boukhari a affirmé que le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a désigné des rapporteurs au niveau de deux groupes de travail pour l'examen des deux recours introduits devant la Cour constitutionnelle par les deux candidats à la présidentielle du 7 septembre, à savoir Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche. «Dès la réception des deux recours, deux groupes de travail ont été constitués pour procéder à l'examen de tous les procès-verbaux (PV) et au calcul des voix, dans l'attente de la réception du dernier procès-verbal (PV) de centralisation des votes de la commission électorale de la communauté nationale établie à l'étranger. Ensuite s'appliquera le délai légal accordé à la Cour constitutionnelle pour annoncer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, fixé à 10 jours», a fait savoir M. Boukhari.

Deux axes majeurs solidaires des réformes de l'Algérie 2025/2030 comme adaptation à la nouvelle reconfiguration mondiale

La restructuration du système partisan-société civile et la relance de l'économie nationale

Après l'élection présidentielle en Algérie du 7 septembre 2024 et face à une situation complexe tant interne qu'externe, aux tensions géostratégiques aux frontières, les défis du président de la République sont au nombre de deux : tout projet de société étant porté par des forces sociales, la restructuration du système partisan/ la société civile et le développement économique.

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

1 - Restructurer le système partisan et la société civile

Selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) faisant le bilan provisoire de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, vers environ 17h (heure algérienne), le 8 septembre 2024, (source APS), le candidat, Abdelmadjid Tebboune, a obtenu 5 329 253 voix soit 94,65% des suffrages exprimés, contre 3,17% pour le MSP et 2,16% pour le FFS. Sur un corps électoral de 24 351 551 et un nombre de votants de 5 630 000, nous avons un taux de 23,46% par rapport aux inscrits. Mais pour avoir le taux de participation, il faudrait ajouter les bulletins nuls non connus au 08/09/2024 : si l'on prend par hypothèse un nombre de 1,5 million de bulletins nuls, le taux de participation serait de 29,28%. Car pour avoir un taux de 48%, comme annoncé sans précisions le 7 septembre 2024, il faudrait 6,1 millions de bulletins nuls, ce qui est impossible où d'ailleurs les représentants des trois candidats le 9 septembre 2024 y compris celui du Président Abdelmadjid Tebboune ont dénoncé le manque de rigueur des calculs de l'ANIE avec des données contradictoires et les candidats MSP et FFS ont dénoncé le manque de neutralité de l'administration (discours reproduit par l'APS le 9 septembre 2024. Pour une analyse plus fine l'on devra comptabiliser les Algériens en âge de voter qui ne se sont pas inscrits étant selon une enquête de l'ONS de 26,5 millions donc avoisinant plus de 27 millions en septembre 2024, soit 2,7 millions de non inscrits. Il faut le reconnaître, c'est un taux relativement faible, mais n'étant pas propre à l'Algérie. Cette présente contribution a trait à la partie socio politique, la partie des défis économiques 2025/2030 ayant été traitée tant au niveau national qu'international. Aussi, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 ont montré clairement que les partis politiques dont la fonction est déterminante comme intermédiation politique, sociale et économique afin d'éviter un affrontement direct services de sécurité-citoyens en cas de malaise social, renvoyant à la sécurité nationale, ont un impact limité, rendant urgente la restructuration du système partisans et la société civile officielle bénéficiant pourtant d'un budget de l'Etat conséquent. Seules deux institutions tiennent l'Algérie, l'ANP et les forces de sécurité dans toute leur composante, pour la stabilité et la défense du territoire et sur le plan économique Sonatrach procurant 98% des recettes d'exportation en devises du pays. Cependant, la méfiance vis-à-vis du politique n'est pas propre à l'Algérie du fait que les vieilles recettes de mobilisation ne portent plus, voyez le cas de la crise politique actuelle en France et même le pays dit le plus démocratique, les USA ont un taux de participation moyen. Enjeux de pouvoir internes, crise économique, sociale et culturelle et, enfin, contraintes externes de plus en plus pesantes rendent urgente une véritable stratégie nationale d'adaptation au phénomène total des nouveaux enjeux géostratégiques et des nouvelles mutations économiques mondiales nous orientant vers un monde multipolaire et un nouvel ordre mondial où toute Nation qui n'avance pas recule forcément, n'existant dans toute société de situation statique (voir valeur et croissance- ouvrage du professeur Abderrahmane Mebtoul -Office des publications universitaires - Alger 1983-120 pages) : la théorie de la thermodynamique appliquée à l'analyse de la société). Pour pouvoir mobiliser, le système partisan et la société civile doivent être au service du citoyen. Or, pour la majorité des Partis et de la majorité des segments de la société civile, leur présence se fait d'une manière formelle et ostentatoire lors des élections meublant le vide, impuissant presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard, elles ont une faible capacité de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national y compris certaines confréries religieuses qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé. Ce sont là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de les réorganiser pour que les partis politiques et la société civile puissent remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique, devant laisser le soin au marché et non à l'administration par la création artificielle, de mesurer le poids leur poids réel au sein de la société en fonction du nombre de ses adhérents réels. Le passage de l'Etat de «soutien» à l'Etat de justice est de mon

point de vue un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la nation et l'Etat. L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont instaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale. Son efficacité et sa légitimité se vérifient surtout dans la pertinence des idées afin de réaliser une Algérie arrimée à la modernité tout en préservant son authenticité. La refondation de l'Etat ne saurait se limiter à une réorganisation technique (changement de gouvernement ou de ministres), mais par une nouvelle gouvernance, une transparence totale et une clarté sans nuance dans la pratique politique et donc une moralité sans faille de ceux qui dirigent la Cité.

2- La développement de l'économie nationale sur de nouvelles bases

L'économie algérienne est dans une situation complexe avec une relative aisance financière: près de 69 milliards de dollars de réserves de change au 31 décembre 2023 non compris les 173 tonnes d'or mais essentiellement grâce aux recettes des hydrocarbures. Tout processus de développement a pour finalité l'amélioration de la situation sociale de la majorité des citoyens : brandir le PIB, une balance commerciale excédentaire, le niveau de réserves de change ayant une signification limitée si on assiste à la détérioration du niveau de vie des populations frappées par l'inflation et le chômage. La dette publique est estimée à 49,5 % du PIB en 2023 (contre 48,1 % du PIB en 2022) par le gouvernement qui a réévalué le PIB d'environ 30% incluant une partie de la sphère informelle. Or, les données internationales donnent 55% en 2023, 58,8% en 2024 et 63,9% en 2025 (https://fr.statistica.international). La loi de finances 2024 prévoit des dépenses de l'ordre de 15 275,28 milliards de dinars soit au cours retenu de 134 dinars un dollar 113,99 milliards de dollars, un record historique, et des recettes de l'ordre de 9105,3 milliards de dollars soit 67,95 milliards de dollars, avec un déficit budgétaire de -6170 mds de dinars, soit au cours retenu de 134 dinars un dollar 46,04 milliards de dollars soit -17,4% du produit intérieur brut, estimé à 264 milliards de dollars contre en 2023 40,35 milliards de dollars (-16,4% du PIB) estimé à 244/245 milliards de dollars, le cours ayant été de 137 dinars un dollar. Toute dérapage du dinar pour ne pas dire dévaluation tant vis-à-vis de l'euro que du dollar atténue le déficit budgétaire, mais étant une épargne forcée au détriment du consommateur, du fait que les recettes d'hydrocarbures sont converties en dinars dévalué par la Banque d'Algérie et que les taxes des importations s'appliquent également à un dinar dévalué mais pour ce dernier étant une épargne forcée supportée tant par les entreprises publiques et privées du fait que 85% des matières premières et équipements proviennent de l'extérieur, le taux d'intégration entre 2023/2024 ne dépassant pas 15%. Pour la Banque d'Algérie, l'inflation s'est atténuée en 2023, enregistrant un taux de 7,4% à la fin de l'année 2023, contre 9,29% à fin 2022. Mais juguler l'inflation dépend avant tout de l'accroissement de l'offre, évitant de pénaliser les petits détaillants dont les mesures administratives les contraignent à rejoindre la sphère informelle, qui ne font que répercuter outre les coûts initiaux sont les coûts salariaux, la dévaluation du dinar, les prix internationaux des inputs importés et les longs circuits de distribution qui a dépassés les 9/10% entre 2022/2023, et durant les 9 premiers mois de 2024 5/7% avec une tendance haussière durant le troisième trimestre 2024. En référence à la loi de finances 2023, l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à près de 149,2 dollars pour assurer cet équilibre selon les données du rapport du FMI d'octobre 2022 contre 135 dollars pour l'exercice 2020/2021 et 100/109 pour l'exercice 2019/2020 et beaucoup plus en référence aux lois de finances 2023/2024 avec l'accroissement du déficit budgétaire. Pour atteindre 2028/2030 environ 400 milliards de dollars de PIB à horizon 2028/2030, il y a lieu de lever les contraintes bureaucratiques, attirer les partenaires étrangers et réaliser de profondes réformes structurelles. Car, le seuil de rentabilité d'une PME/PMSE après sa date de mise en exploitation est de trois minimum et pour les projets hautement capitalistiques pas avant 5/7 ne devant pas confondre lettres d'intention qui n'engagent nullement le partenaire étranger et d'évoquer le nombre de projets déposés mais de donner les réalisations effectives, en rappelant que les organes officiels avaient annoncé plus de 10 000 projets entre 2000/2020 mais à peine 15% ayant été réalisés, avec des projets de l'ex-l'ANSEJ dont les prêts bancaires n'ont pu être remboursés. Pour ne citer que quelques projets structurants, cela



sera pour le cas du fer de Gara Djebilet 3e réservoir mondial, mais devant résoudre des problèmes techniques et descendre à l'aval pour avoir une grande valeur ajoutée où il est prévu seulement fin 2026 l'opérationnalité de la ligne de chemin de fer-Gara Djebilet- Tindouf - Béchar, idem pour les projets de zinc et de phosphate toujours en négociation. Le seuil de rentabilité de ces projets est prévu entre 2029/2030, sous réserve que l'on respecte les délais et la maîtrise des coûts. Force est de constater que l'Algérie connaît une désindustrialisation de l'économie du pays alors que ce secteur est un des facteurs déterminant de la croissance de l'économie nationale. Toutes les études montrent que la part de l'industrie dans le PIB et le PIB hors hydrocarbures est sur une courbe décroissante entre 1965/2023, 1965/1977 près de 13% du PIB, 11% entre 1985/1999, 6,6% en 2000/2005 et selon le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le secteur industriel national en Algérie contribue fin 2023 à 4,1% du PIB (source APS 12 mai 2024) : entreprises publiques et privées ne dépassent pas 15% en 2023 du taux d'intégration donc dépendantes des importations via la rente des hydrocarbures à plus de 85% pour leur fonctionnement. L'Algérie étant avant tout un pays gazier (environ 2400/2500 milliards de mètres cubes de réserves du gaz traditionnel) et non un pays pétrolier (entre 10/12 milliards de barils) se pose la question, comment doubler les exportations de gaz horizon 2028/2030, les exportations en 2023 ayant été de 52 milliards de mètres cubes gazeux dont 33% de GNL. Pour cela, il faudra produire 200 milliards de mètres cubes gazeux, 100 à l'exportation, 80% pour la consommation intérieure qui entre 2023/2024 approche les exportations actuelles, et injecter dans les puits pour éviter leur épuisement environ 20%. Pour 2024, selon le Fonds monétaire international (FMI) pour les prévisions de 2024, (rapport d'avril 2024), la première place, c'est l'Afrique du Sud avec un PIB 373 de milliards de dollars suivi de l'Egypte, avec un PIB de 347,60 milliards de dollars, l'Algérie occupant le 3e rang, avec un PIB de 266,80 milliards de dollars et le Nigeria avec un PIB qui était de 375 milliards de dollars en 2023 devrait tomber à 253 milliards de dollars en 2024, ces quatre pays devraient représenter plus de 40% du PIB de l'Afrique qui compte 55 pays, le FMI projetant le PIB Algérie à 318 milliards de dollars en 2026 et à 370 milliards de dollars en 2028, pouvant atteindre 400 milliards de dollars de PIB entre 2029/2030. Mais cela est conditionné par un taux de croissance de en termes réel et non nominal plus de 4/5% par an. Pour les exportations hors hydrocarbures, selon les données officielles de la Banque d'Algérie (source APS), les exportations hors hydrocarbures ayant baissé de 15%, passant de 5,9 milliards en 2022 à 5,05 milliards de dollars pendant l'exercice 2023 dont 67% sont des dérivés d'hydrocarbures donnant donc un total section hydrocarbures 98% des recettes en devises du pays. Aussi, il n'est plus permis grâce à une aisance financière, de continuer de dépenser sans compter, importer au lieu de privilégier la production locale se fondant tant sur l'entreprise locale ou étrangère créatrice de richesses impliquant une nette volonté politique d'aller vers une économie de marché concurrentielle à finalité sociale. La refondation de l'Etat implique des aménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'Etat dans le cadre d'une économie de marché concurrentielle dans le développement économique

et social et ne devant pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. L'autonomie des pouvoirs locaux ne signifie pas autonomie vis-à-vis du pouvoir central mais un acte qui renforce le rôle de la société civile afin de transformer les collectivités locales «providence» en «commune entreprise». Cela suppose que toutes les composantes de la société soient impliquées, dans le processus décisionnel qui engage la configuration du territoire, afin de renforcer la cohésion sociale et l'efficacité économique. Ce qui implique une réelle décentralisation autour de six à sept grands pôles économiques régionaux, piloté par des Chambres de commerce régionales regroupant entreprises publiques, privées, banques, universités, centres de recherche, syndicats, réseaux de la société civile, les autorités centrales et locales servant de facilitateurs, de régulateur, étant illusoire de vouloir fonder le développement sur des réseaux de l'administration, ce qui renforce la bureaucratisation facteur de la sphère informelle et la corruption.

En résumé, la restructuration du système partisan, de la société civile collant avec les aspirations de la population algérienne et l'accélération des réformes seront déterminantes pour l'avenir de l'Algérie 2025/2030. Dans ce contexte, comment ne pas rappeler qu'entre 1980/2024, j'ai eu l'honneur de de coordonner des ouvrages pluridisciplinaires, ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, et ce, afin d'expliquer notre démarche de la transition fondée sur l'alternance démocratique tenant compte de notre riche anthropologie culturelle, auxquels ont contribué des spécialistes en anthropologie, en sociologie, en droit, experts militaires, en économie et en sciences politiques, et parallèlement ayant donné plusieurs conférences devant le parlement européen : à l'Université de Clemson-Caroline du Sud-USA, au siège de l'Unesco, devant les ambassadeurs accrédités à Alger, au siège du ministère des Affaires étrangères algérien, à l'Académie Inter-Armes de Cherchell, à l'Ecole supérieure de guerre, à l'Institut militaire (IMPED -MDN), devant les cadres de la DGSN et de l'état-major de la Gendarmerie nationale, aux universités de Annaba, Constantine, de Tizi-Ouzou, Béjaïa, de Sid Bel-Abbès, Tlemcen, d'Oran et à l'Ecole nationale d'administration d'Alger (ENA) -Voir Ouvrage collectif toujours d'une brûlante actualité sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul -les enjeux de l'Algérie : réformes et démocratie 2 volumes Casbah Edition Alger- 2005 (520 pages) et e Maghreb face aux enjeux géostratégiques Harmattan Paris 2017/2018 -. L'Algérie, pays à fortes potentialités, peut devenir entre 2028/2030, sous réserve de profondes réformes un pays pivot facteur de la sécurité des espaces méditerranéens et africains. La solution est essentiellement interne et il appartient aux citoyens algériens et eux seuls de réaliser cette espérance. L'Algérie qui traverse une phase cruciale a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation sur ce qui a déjà été accompli en corrigeant les erreurs du passé, et sur ce qu'il s'agit d'accomplir encore afin de réaliser un développement harmonieux conciliant efficacité économique et une profonde justice sociale au sein d'un monde en plein bouleversement.

A. M. The extremely irascible television marries

Abdelhakim Djebrani au micro de la Chaîne III de la Radio Algérienne : «La bourse de l'étudiant sera doublée»

Le directeur général des finances au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Djebrani, a révélé, ce mercredi, que la bourse de l'étudiant sera, très prochainement doublée, et ce, après une première revalorisation décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour passer de 1350 à 2 000 DA, avec la mobilisation de 5 milliards de dinars.

Djebrani a indiqué que cette revalorisation s'inscrit en droite ligne des réformes pédagogiques et logistiques entreprises par le président de la République qui a ordonné de revoir de fond en comble la situation socio-pédagogique des étudiants dans le pays, affirmant que «cette démarche va impliquer plusieurs partenaires, dont le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), pour se rapprocher du concept de l'aide directe». En ce sens, Djebrani a affirmé que la contribution de l'Etat à cet effort était de 130 dinars/jour (déjeuner, dîner et transport), alors que le coût de l'impression d'un ticket est supérieur au coût d'une prestation. «Cette situation nous conduit à numériser le ticket universitaire et actuellement, l'étudiant gère ses prestations via un portefeuille électronique pour réduire justement ces coûts», explique l'intervenant révélant que «des sondages et des enquêtes menées auprès de la famille universitaires indiquent que les étudiants sont prêts à payer un peu plus cher leurs prestations pour avoir un service de qualité, notamment un repas meilleur». Cela étant dit, la contribution de l'étudiant sera «symbolique», estime Djebrani, pour «renforcer les ressources de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), soulignant que «l'Etat continuera à subventionner ces prestations avec une enveloppe (actuelle-ndlr) de l'ordre de 103 milliards de dinars/an pour assurer la bourse, les repas et le transport».

Plus de 12 milliards de dinars récupérés grâce à la numérisation

Pour parachever ce processus, l'intervenant a indiqué que des commissions ont été installées, avec la contribution des chercheurs du

CREAD, et les résultats des sondages et des enquêtes seront actualisés pour mener à terme ce chantier et permettre aux étudiants de mener une vie socio-pédagogique plus décente. Par ailleurs, révèle Djebrani, la numérisation des œuvres universitaires a permis de faire des économies de 10 milliards de dinars sur l'alimentation et 2 autres milliards de dinars sur le transport, ce qui a permis d'augmenter la bourse des étudiants sans recourir à la mobilisation d'autres fonds de subvention de l'Etat. Quid des étudiants exclus de cette bourse et ces prestations? Djebrani a rappelé que la direction générale des Impôts a procédé à «la suppression de l'extrait de rôle et du certificat de non imposition du dossier relatif à la demande de la bourse universitaire, et ce à partir de l'année universitaire 2024-2025» pour permettre aux étudiants, dont les parents ont des démêlés avec le Fisc, de bénéficier de cette aide de l'Etat.

Une bourse pour tous, c'est pour bientôt

Pis encore, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a relevé le niveau des revenus des parents à 10 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG), qui est de l'ordre de 20 000 DA, pour unifier le niveau de revenu et ne pas léser les étudiants. «Là aussi, le chantier est encore ouvert pour permettre à tous les étudiants de toucher leur bourse, et ce quelque soit le niveau de revenus de leurs parents», ajoute Djebrani. «Nous sommes en train de recenser les demande de bourse.

Le chiffre sera revu à la hausse pour l'année universitaire 2024-2025 pour passer de 1 600 000 à 1 800 000 étudiants qui touchent cette bourse, sachant qu'il y a plus de 400 000



nouveaux bacheliers cette année», indique encore Djebrani.

Exploiter et fructifier les campus pour améliorer leurs ressources

Abordant la question de l'hébergement, l'intervenant a indiqué que durant les cinq dernières années, le réseau d'hébergement a été renforcé avec 80 000 nouveaux lits, l'équivalent de 40 résidences universitaires, sans compter l'effort engagé pour la réhabilitation des anciennes résidences. Concernant les dotations des résidences universitaires en kits d'hébergement (matelas, couvertures, équipe-

ments de cuisine, cafétérias, etc.), il dira que des efforts ont été consentis par l'Etat, outre l'amélioration des activités à l'intérieur des campus. Du reste, Djebrani a souligné que «l'Etat a décidé de déployer des activités supplémentaires, après la promulgation de textes de lois y afférents, pour augmenter les ressources des établissements pour trouver des financements propres, pas avec les étudiants évidemment, mais avec des sociétés et des entreprises, en convertissant les cités universitaires en résidences d'été et/ou en les louant pour les séminaires et autres colloques comme ce la se passe dans le monde entier».

R. A.

Célébration du Mawlid Ennabaoui La DGPC sensibilise aux risques des pétards

À l'approche de la célébration de la naissance du Prophète Mohammed (QSSSL), la direction générale de la Protection civile intensifie ses efforts pour prévenir les accidents et incidents graves souvent liés à l'utilisation de produits pyrotechniques et de pétards. Cette période, marquée par la piété et le recueillement, est, malheureusement, aussi celle où les services de secours doivent faire face à des situations d'urgence qui mettent en péril la sécurité des citoyens, en particulier des enfants, des personnes âgées, des personnes malades, et des femmes enceintes. La DGPC rappelle que «chaque année, des incidents tels que des explosions de pétards, des incendies, et diverses nuisances sont recensés, causant des atteintes graves aux personnes et des dommages matériels importants. Les produits pyrotechniques, malgré leur interdiction, continuent de circuler sur les marchés parallèles, exacerbant les risques associés à leur utilisation». Face à cette problématique, la Protection civile met en place une campagne de sensibilisation renforcée. Tout au long de la semaine précédant les célébrations du Mawlid Ennabaoui, précise la DGPC, «des journées de sensibilisation sont organisées pour infor-

mer les citoyens des dangers liés aux produits pyrotechniques, aux pétards et aux bougies», visant «particulièrement les enfants et les jeunes, considérés comme les plus vulnérables. Les activités de sensibilisation se déroulent dans les mosquées avant la prière du vendredi, dans les espaces publics, les lieux de vente de ces produits dangereux, ainsi que sur les médias traditionnels et les réseaux sociaux». En parallèle, la Protection civile collabore avec les institutions publiques pour coordonner les efforts de prévention et assurer une couverture optimale. «Un appel est lancé aux parents pour qu'ils jouent un rôle actif dans la protection de leurs enfants. Le slogan de la campagne -La joie du Mawlid Ennabaoui est dans nos cœurs, et non avec un pétard entre nos mains - », résume l'essence du message diffusé par la DGPC. Les recommandations de sécurité diffusées incluent des conseils précis «pour éviter les accidents liés aux pétards et aux bougies». Les parents sont encouragés «à sensibiliser leurs enfants aux dangers des produits pyrotechniques, qui peuvent causer des blessures graves, des amputations, ou des incendies. Il est également recommandé de ne pas projeter

ces produits sur des personnes, des véhicules, des stations-service, ou des habitations proches d'hôpitaux et de cliniques». Concernant les bougies, des consignes de sécurité strictes sont établies par la DGPC : «Elles doivent être placées sur des supports stables et non inflammables, éloignées des tentures et meubles, et manipulées exclusivement par des adultes. Les bougies, allumettes et briquets doivent être conservés hors de portée des enfants, et il est essentiel d'enseigner aux jeunes à être prudents près des bougies allumées, en leur expliquant que celles-ci ne sont ni des jouets ni des objets comestibles. De plus, il est impératif de ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance». Du reste, et en cas d'accident ou d'incendie, souligne la DGPC, «les citoyens doivent immédiatement contacter la Protection civile au numéro de secours 14, ou le numéro vert 1021, en précisant la nature du risque et l'adresse exacte pour une intervention rapide». Cette campagne vise à assurer une célébration du Mawlid Ennabaoui en toute sécurité, en renforçant la vigilance et la responsabilité collective pour protéger la vie et les biens de chacun.

A. A.

Foire des articles scolaires Des fournitures scolaires à des tarifs bien plus bas que dans les magasins habituels

La rentrée scolaire constitue souvent un fardeau pour certaines familles qui éprouvent de grandes difficultés à faire face aux dépenses. Pour justement alléger ces difficultés, une foire des articles scolaires, s'est ouverte au Palais des expositions (Pins Maritimes), à Alger. La manifestation se tient depuis le 8 septembre jusqu'au 21 du même mois. Le pavillon central où se retrouvent un peu plus d'une cinquantaine d'exposants ouvre ses portes de 10 heures à 19 heures. Organisée par la SAFEX, sous le parrainage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la foire à caractère commercial propose une grande variété de produits et de matériels scolaires qui répondent aux besoins des élèves et au souci

d'économie des parents. On peut y acquérir des fournitures scolaires, des tabliers de différentes couleurs, et autres tablettes éducatives. Chaque exposant tente d'apporter sa touche à l'événement. L'un des stands les plus visités est celui de l'Office national des publications scolaires (ONPS) qui propose des manuels tous paliers confondus. Ailleurs, des marques comme Aoking, MC Sport, Schneider pu Techno proposent des cartables et tabliers, dont les prix varient entre 1.000 et 6.000 DA. «Un cartable affiché ici à 3.500 DA se vend à 4.500 DA ailleurs. Une boîte de crayons de couleur est cédée à 1.600 DA au lieu de 1.900. Mises bout à bout, ces réductions peuvent soulager mon porte-monnaie», affirme un père de famille qui se déplace

d'un stand à un autre. Parmi les visiteurs, beaucoup avouent être intéressés par d'éventuelles promotions. Les visiteurs trouvent ici des fournitures scolaires à des tarifs bien plus bas que dans les magasins habituels, qu'il s'agisse de crayons, de cahiers ou de stylos. «Il y a toujours des différences de 5 à 10 DA», confie un père de famille qui venait de quitter les lieux les bras chargés de fournitures. De nombreuses promotions et réductions sur les articles de papeterie, les sacs à dos et autres produits sont proposées. Une mère de 3 enfants témoigne : «Chaque année, je viens ici car je trouve tout ce dont j'ai besoin à des prix bien plus bas que dans les boutiques.» «Les promotions sont très intéressantes», ajoute-t-elle. Karim, un père de

famille, témoigne : «J'étais là lors de la 1^{ère} édition et je constate que la foire s'est agrandie. Chaque année, l'organisation s'améliore, il y a de plus en plus d'exposants et les produits sont de meilleure qualité». Au-delà d'un simple événement commercial, la manifestation a un impact économique. Elle dynamise le secteur des fournitures scolaires, en offrant une vitrine de choix aux entreprises nationales. Les petites entreprises et start-up locales bénéficient d'une visibilité accrue. «La foire est une bouffée d'oxygène pour les commerçants. Elle attire un grand nombre de visiteurs, booste nos chiffres d'affaires et nous fidélise avec la clientèle et les distributeurs», confie un exposant de Techno.

N. I.

Energie

Quarante startups algériennes proposent leurs projets innovants à Sonatrach

Quarante start-up algériennes ont présenté, mardi à Alger, leurs projets innovants dans le domaine énergétique à Sonatrach en vue d'établir des relations de coopération avec ce groupe public.

Lors de cette rencontre au siège de la direction générale de Sonatrach en présence du PDG du groupe, Rachid Hachichi, des cadres dirigeants et des responsables des filiales du groupe, les start-up participant ont présenté des exposés sur les solutions innovantes qu'elles proposent dans des domaines aussi variés que l'efficacité énergétique, les services pétroliers, les technologies de la production des hydrocarbures, l'intelligence artificielle appliquées aux industries pétrolières, maintenance des systèmes de l'énergie solaire, le traitement et la valorisation des déchets industriels dans le domaine énergétique, les technologies de dessalement d'eau de mer et de traitement des eaux usées. Le PDG de Sonatrach a affirmé que les responsables du groupe public avaient suivi avec attention ces exposés, car «Sonatrach est profondément convaincue de l'importance de l'intégration nationale et en les compétences exceptionnelles largement présentes dans notre pays». M. Hachichi a exprimé son fort souhait de voir les start-up algériennes devenir des fournisseurs clés de solutions technologiques «afin de permettre au groupe public de relever les défis de demain et surmonter les enjeux d'un marché de plus en plus compétitif où l'innovation constitue le moteur principal de la transition énergétique». «Notre ambition est de renforcer les liens avec vous et de vous accompagner dans



vos parcours entrepreneurial. Nous ne serons pas simplement un partenaire, mais nous aspirons à devenir un accélérateur de votre progrès et de votre prospérité», a-t-il déclaré à l'adresse des start-up participant à cette rencontre. Concernant les exposés présentés par les startups, M. Hachichi les a qualifiés de «très bons», relevant que

«Sonatrach encourage tout produit national conforme aux normes de ses activités, lequel bénéficiera d'une priorité». Il a rappelé que «Sonatrach, convaincue des solutions proposées par les jeunes entreprises nationales, s'emploie constamment à adapter ses procédures de passation de marchés et de conclusion des contrats afin de promouvoir le

contenu local, conformément aux orientations des pouvoirs publics en la matière». Au cours des travaux cette rencontre, des réunions bilatérales ont été organisées entre les start-up et les représentants du groupe Sonatrach, pour échanger les idées et examiner les opportunités d'affaires et de partenariat. Dans des déclarations, les représentants des start-up ont souligné l'importance de cette rencontre qui constitue une grande opportunité offerte par l'un des plus grands groupes en Algérie, afin de soutenir les jeunes entrepreneurs et innovateurs, notant que les produits et les prestations qu'ils proposent sont à même d'ajouter une valeur à l'industrie énergétique en Algérie. Alors que certaines de ces startups comptent renouveler et poursuivre leur collaboration avec Sonatrach en vertu des contrats passés avec elle au cours des dernières années, d'autres start-up s'efforcent de convaincre Sonatrach de l'efficacité de leurs solutions pour décrocher de nouveaux contrats. Sonatrach avait signé des contrats avec plusieurs start-up, notamment dans l'activité amont, parmi lesquelles il y a «Exceed Algeria Services», «L'Ours», «Gensol», «Castenproc», «RMB», «El Kindi», et «Soufdrilling company». Les responsables du groupe public ont affirmé, lors de cette rencontre, que «des négociations sont en cours avec d'autres start-up afin de parvenir à une coopération future».

Moussa O. /Ag.

Rentrée scolaire

Baisse notable des prix de fournitures scolaires grâce à la production locale et aux marchés de proximité

À l'approche de la rentrée scolaire (2024-2025), les prix des fournitures scolaires connaissent une baisse notable par rapport à la saison scolaire précédente, grâce à une forte augmentation du nombre d'investisseurs locaux dans ce domaine et au passage de nombreux importateurs à la production outre les nombreux marchés de proximité qui ont contribué à assurer la disponibilité de ces articles à des prix relativement bas, a-t-on constaté dans différentes communes de la capitale. Au marché de proximité de Rouiba, une vingtaine de marques algériennes et étrangères sont en concurrence pour exposer leurs produits, face à une grande affluente des citoyens. Abdelslam, vendeur au stand d'une marque algérienne, affirme que «les prix cette année sont plus bas par rapport aux années précédentes, de l'avis des clients», ajoutant, tout en exposant le nouveau stylo à bille produit récemment par l'entreprise, que «les prix des stylos ont considérablement baissé, et que ce stylo est vendu à seulement 25 DA, comparé au stylo d'importation qui dépasse les 60 DA». Comme indicateur de la baisse des prix, Firas, représentant d'une autre marque algérienne, a indiqué que la mesure est le cahier de 96 pages, qui se vendait à 90 DA et qui ne dépasse pas aujourd'hui les 75 DA. Il a également précisé que certains produits connaissent une baisse comprise entre 10 et 20% grâce à l'organisation du marché de proximité, bien que «d'autres produits enregistrent une hausse inévitable des prix». Se disant satisfait des prix affichés, Sihem a en outre affirmé qu'elle reviendrait en compagnie de ses deux enfants, pour acheter tous les articles car les «prix sont meilleurs que dans les magasins». Dans la commune de Rouiba, le prix du cartable varie entre 1.500 DA et 3.200 DA sur le marché de proxi-

mité, tandis que le prix atteint les 4.800 DA au centre-ville. Quant aux stylos à bille, ils oscillent entre 25 et 25 DA sur le marché et entre 40 DA et 60 DA dans les magasins. Un exposant sur le marché de proximité propose des crayons de coloriage produits localement à un prix exceptionnel ne dépassant pas les 80 DA pour une boîte de 12 crayons, alors qu'ils sont affichés dans les magasins d'importation à pas moins de 240 DA. Au Palais des expositions au Club des Pins, la 3e édition de la Foire de la rentrée scolaire «Lemsid», dont une bonne partie a été consacrée à l'exposition et à la vente d'articles scolaires, propose aux parents un bouquet diversifié de produits locaux et étrangers. L'on peut, à titre d'exemple, acquérir un stylo à bille au prix de 20 DA, selon Ahmed, représentant de la marque algérienne qui fabrique ces stylos, précisant que ce produit est entièrement fabriqué en Algérie, à l'exception de l'encre qui est importée d'Allemagne. Dans l'un des pavillons de la Foire, Sofiane, accompagné de ses enfants pour acheter des dizaines de carnets, a assuré que les prix ont «baissé cette année», mais que cette «baisse n'a pas touché tous les articles». «J'ai dû dépenser 3.200 DA pour acheter un seul cartable, ce qui représente un prix élevé pour un fonctionnaire avec trois enfants scolarisés», a-t-il confié. La diversité des produits à la Foire «Lemsid» offre un large choix aux parents. A titre d'exemple, le prix des crayons de couleur varie entre 80 DA pour une boîte de 12 crayons fabriquée localement et 850 DA pour une boîte similaire fabriquée en Chine, tandis que les prix des cartables varient entre 1500 et 4800 DA. Malgré la différence de prix entre les marchés de proximité et les magasins, ces derniers enregistrent également une forte affluente des citoyens qui

assurent que les prix avaient baissé par rapport à l'année dernière grâce à la hausse des produits locaux proposés. Tout visiteur des magasins d'articles scolaires à la capitale, constate une forte présence de marques algériennes par rapport aux celles importées, avec une différence de prix évidente. Au quartier populaire El-Magharia à Bach Djerrah, Fateh, vendeur dans un magasin d'articles scolaires, a relevé la «baisse notable» des prix des cahiers et des crayons, qui représentent la majeure partie des articles dont l'élève a besoin, notant l'augmentation des prix de certains autres articles importés. Certains clients dans le même magasin se sont dits satisfaits de la baisse des prix des cahiers, espérant, d'un autre côté, voir également les prix des livres scolaires, des tabliers et des cartables baisser. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait déjà prévu une baisse d'environ 20% des prix des fournitures scolaires, grâce à la hausse du nombre d'investisseurs locaux et au passage de 25 importateurs à la production, portant le nombre total des producteurs locaux à soixante-six (66) représentant une part de 15 à 20% du marché national des fournitures scolaires, qui a connu une domination quasi totale d'articles d'importation il y a quelques années, permettant ainsi de réaliser l'autosuffisance en la matière. En outre, les marchés de proximité contribuent considérablement à assurer la disponibilité des fournitures scolaires avec des prix abordables par rapport à l'année dernière, d'où le lancement cette année de pas moins de 182 manifestations à travers les différentes communes du pays avec la participation d'environ 1.600 opérateurs économiques.

Houda H. /Ag.

Les prix du poulet baissent à l'approche du Mawlid Ennabaoui

Ce recul va-t-il se prolonger ?

En Algérie, les prix du poulet dépendent de plusieurs paramètres, comme la production. Alors que la fête du Mawlid Ennabaoui approche à grands pas, les tarifs devraient baisser, de quoi soulager les consommateurs. Depuis quelques jours, les prix de la volaille en Algérie ont entamé une tendance à la baisse. Ce recul, qui devrait se confirmer au cours des prochains jours, est

dû à certaines mesures gouvernementales ainsi qu'à la hausse de la production. Pour comprendre cette baisse des prix de la volaille, il faut passer au crible les différents paramètres qui impactent de façon directe ces tarifs. Le premier concerne évidemment la production. Celle-ci se relance enfin après une saison estivale durant laquelle les éleveurs ont dû ralentir la

cadence à cause des fortes chaleurs. Toutefois, cette baisse des prix de la volaille pourrait ne pas durer pour de nombreuses raisons. La première concerne le prix du poussin qui demeure toujours très élevé, ce qui accroît la demande sur le poulet. Sur le long terme, d'autres facteurs pourraient également peser sur les prix de la volaille. Cela concerne notamment la

politique agricole du gouvernement, ainsi que l'évolution de la demande. En effet, si l'offre ne parvient pas à satisfaire la demande, ça se traduira inéluctablement sur le prix. Dans les prochains jours, les prix de la volaille devraient donc baisser progressivement. Mais concernant les projections sur le long terme, il est très difficile de prévoir si ce recul va se prolonger.

Constantine

Départ d'une caravane de solidarité vers la wilaya de Béchar affectée par des inondations

Une première caravane de solidarité chargée d'aides diverses a démarré, ce mardi de Constantine vers la wilaya de Béchar affectée par des inondations dues aux fortes pluies orageuses de samedi et dimanche passés.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de l'opération initiée par les autorités locales, le wali, Abdelkhalek Sayouda a indiqué que cette première caravane de la wilaya compte 11 camions chargés d'aides fournies par plusieurs opérateurs économiques de la wilaya de Constantine. Cette caravane transporte plus de 250 tonnes de denrées de large consommation, de produits pharmaceutiques, de matelas, de couvertures et d'effets vestimentaires, a précisé le wali, ajoutant que ces aides seront dirigées vers les habitants des localités affectées par les inondations dans la wilaya de Béchar. De son côté, le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelkader Dehimi, a souligné que cette initiative reflète les valeurs de solidarité et de cohésion entre les Algériens, assurant que cette opération sera poursuivie, jeudi par l'envoi d'une autre caravane de solidarité vers la wilaya de Naâma également affectée par les inondations.

M. E. H.



Bordj Bou-Arréridj

Réception de nouveaux établissements scolaires dès la prochaine rentrée

Le secteur de l'Éducation nationale dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 par la réception de nouveaux établissements, a annoncé le directeur local des Équipements publics, Yacine Selmane. Il s'agit de trois lycées, dont deux au chef-lieu de wilaya et un dans la commune de Medjana, de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), parmi lesquels deux ont été réalisés à Bordj Bou-Arréridj, un à Bir Kasdali et un à Medjana, a indiqué le responsable. Concernant le palier primaire, trois nouveaux groupes scolaires seront réceptionnés prochainement au niveau des cités Mahmoudche et Aouine-

Zeriga du chef-lieu de wilaya et de 57 classes d'extension dans plusieurs communes, a ajouté le responsable, poursuivant que 27 autres classes seront réceptionnées «avant la fin de l'année 2024». Pas moins de 49 cantines scolaires seront, en outre, réceptionnées lors de la nouvelle rentrée pour servir des repas chauds aux élèves du primaire, a-t-il déclaré. Et de souligner que les services de la wilaya ont octroyé une enveloppe financière de plus de 1,8 milliards de DA pour la réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires en prévision de la nouvelle rentrée dont 500 millions de DA consacrés à la rénovation des équipements pédagogiques.

Khenchela

Plus de 7000 postes de formation professionnelle ouverts pour la session d'octobre

Au total, 7072 nouveaux postes de formation ont été ouverts à travers les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Khenchela en prévision de la session d'octobre 2024, apprend-on auprès du directeur du secteur Abdelaziz Kadri. Cette offre est constituée de 2167 postes de formation par apprentissage, 1575 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, 1450 postes de formation qualifiante préliminaire, 875 pour la formation résidentielle, 510 pour la formation en milieu carcéral, 420 pour la formation de la femme au foyer et 75 postes à l'école privée de formation en informatique. L'ultime date de dépôt des dossiers de demande de formation a été fixée au 28 septembre à travers l'ensemble des établissements et sera suivie par le programmation d'une période de sélection du 29 septembre au 2

octobre puis l'annonce le 5 octobre des noms des candidats admis, selon le même responsable qui a précisé que le début officiel de la formation aura lieu le 8 octobre. Les candidats pour cette session peuvent s'inscrire via le portail électronique mis à leur disposition par le ministère de tutelle, selon la même source qui a relevé que les formules de formation ont été adaptées à tous les niveaux d'instruction. Dans le cadre des préparatifs de la nouvelle rentrée, plusieurs caravanes ont été programmées vers les localités reculées de la wilaya pour informer leurs jeunes des zones rurales des possibilités de formation offertes pour eux outre l'organisation d'expositions dans les daïras de Khenchela, Babar, Bouhmama, Chechar, Ouled Rechache, Aïn Touila et Kaïs ainsi que de portes ouvertes dans les 25 établissements du secteur.

Sétif

Une polyclinique et une salle de soins mises en service après réhabilitation

Une polyclinique et une salle de soins ont été mises en service, après une opération de réhabilitation, respectivement dans les communes de Hammam Guergour et de Bir El Arch, dans la wilaya de Sétif, a indiqué, ce lundi le directeur de la santé et de la population (DSP), Ali Benkamla. Le même responsable a précisé, dans une déclaration que cette opération «s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de tutelle et des autorités locales visant à mettre des structures de santé opérationnelles à la disposition des patients, notamment dans les zones isolées, afin de rapprocher les services de santé des malades,

d'améliorer le service public et d'offrir de meilleures conditions de travail aux personnels médical et paramédical ainsi qu'aux employés du secteur». M. Benkamla a ajouté que la polyclinique de Hammam Guergour, située au village d'Oued Sebt, a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation moyennant un coût financier de 20 millions de dinars, en plus de l'acquisition, pour 5 millions de dinars, de tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une polyclinique. S'agissant de la salle de soins située au village d'Ouled Mehenna, dans la commune de Bir El Arch, le même responsable a fait savoir

que cette structure a été réhabilitée avec la contribution de bienfaiteurs de la région, la DSP ayant pris en charge, pour 4 millions de dinars, les équipements devant assurer son fonctionnement et celui de plusieurs autres établissements de santé à travers la wilaya. M. Benkamla a rappelé qu'une polyclinique avait été mise en service au début de l'année en cours dans la localité de Djermane (commune d'El Eulma), tandis que trois autres structures similaires devraient être mises en service «avant la fin de l'année» dans les communes de Tala Ifassen, de Bouandas et de Tizi N'bechar.

Mila

Pas moins de 55 écoles primaires dotées de tablettes électroniques

Un total de 55 écoles primaires de la wilaya de Mila ont été dotées de tablettes électroniques destinées aux élèves de troisième, quatrième et cinquième années, a-t-on appris, ce mardi auprès des services de la Direction locale de l'Éducation nationale. Pas moins de 1740 tablettes ont été remises aux 55 écoles primaires en prévision de la nouvelle année scolaire 2024-2025, a indiqué le chef du service de programmation et de suivi de cette direction, Mohamed Baouche. Ce quota est le troisième à être distribué aux écoles de la wilaya, selon la même source, qui a précisé que le premier quota a porté sur la distribution de 1584 tablettes à 16 écoles en 2022, suivi en 2023 de la remise d'un quota similaire au même nombre d'écoles. Les efforts se poursuivent pour généraliser l'usage des tablettes électroniques à toutes les écoles primaires de la wilaya afin d'alléger le poids des cartables et d'améliorer les conditions de scolarité des élèves.

Guelma

Mise en service d'un réseau d'alimentation en gaz à Oued Cheham

Un réseau d'alimentation en gaz naturel de 150 foyers de la cité 20-Août-1955 a été mis en service et des travaux de raccordement d'habitations de l'extension de la même cité ont été lancés dans la commune d'Oued Cheham, wilaya de Guelma, a-t-on appris auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. «L'opération de raccordement de cette cité de la commune de Oued Cheham, située aux frontières avec la wilaya de Souk Ahras, a nécessité un réseau de plus de trois kilomètres», a indiqué, la responsable de la cellule de communication de cette direction, Mme Ryma Medhaoui. Elle a été achevée dans un délai de quatre mois grâce à la mobilisation des moyens nécessaires. Financé par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, le projet a mobilisé une enveloppe financière de plus de 10 millions de DA soit un coût moyen de raccordement de 150.000 DA par foyer. Des travaux ont également été lancés pour le raccordement de 160 autres foyers réalisés après l'extension de la même cité, selon la même cadre, qui a souligné que ce nouveau projet est plus grand que le premier car nécessitant la réalisation d'un réseau de 10 km pour un coût supérieur à 60 millions de DA.

Tébessa

Une enveloppe de 322 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements médicaux

Une enveloppe financière de 322 millions de dinars a été allouée par le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa à l'acquisition d'équipements médicaux et de bureau en faveur de trois établissements de santé, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Yazid Arif. M. Arif a précisé, à cet égard, qu'un montant de 121 millions de dinars est destiné à l'acquisition d'équipements médicaux et de bureau, de fournitures de cuisine et d'ascenseurs pour l'hôpital public du 4-Mars-1956 de Tébessa, en prévision de sa mise en service «prochaine». De plus, 111 millions de dinars serviront à l'achat d'équipements pour certains services de l'hôpital Loucif-Chouchane, dans la commune d'El Oglia, non encore opérationnel, a ajouté le responsable, poursuivant que 90 millions de dinars ont été alloués à l'achat d'équipements médicaux et de bureau pour la nouvelle polyclinique de la commune de Boulhaf Dir, qui sera mise en service «au début du mois de novembre prochain». Le secteur de la Santé a également lancé plusieurs opérations de réhabilitation de plusieurs établissements de santé dans les communes d'El Ouenza, d'El Aouinat, de Bekkaria et de Tébessa, a conclu M. Arif.

Batna

De nouvelles infrastructures renforcent le secteur de l'Éducation nationale

«Le secteur de l'Éducation nationale vient d'être renforcé, dans la wilaya de Batna, par de nouvelles infrastructures qui seront mises en service à la rentrée scolaire de ce mois de septembre», a indiqué, le wali, Mohamed Benmalek. Le responsable de l'exécutif a précisé, en marge d'une inspection de projets relevant de ce secteur au chef-lieu de wilaya, qu'il s'agit de trois lycées réalisés dans les communes de Talkhemt, d'Ouyoun El Assafir et de Batna, et d'un collège d'enseignement moyen (CEM) à Ain Touta. Le wali a également fait état de la réception, après extension, d'un groupe scolaire dans la commune de Tazoult, de 59 salles dans les paliers primaire et moyen ainsi que de six cantines scolaires. Selon M. Benmalek, deux opérations financées par le budget de la wilaya, portant sur la réalisation de 48 salles d'extension, pour un montant de 240 millions de dinars, et de plusieurs cantines scolaires moyennant une enveloppe financière de 260 millions de dinars, ont également été inscrites. D'autre part, une «opération à grande échelle» portant la réhabilitation et la restauration de nombreux établissements scolaires, à travers le territoire de la wilaya, a été concrétisée en prévision de la prochaine rentrée des classes pour un investissement public de 1,870 milliard de dinars.

Médéa

Un total de 85 000 élèves vont bénéficier de la prime de solidarité scolaire

Au total, 85 000 élèves du cycle primaire à Médéa vont bénéficier de la prime de solidarité scolaire, au titre de la rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La procédure de contrôle des listes des élèves devant bénéficier de la prime de solidarité scolaire de 5.000 DA a été entamée et achevée au cours du mois de juillet, suivie aussitôt par la préparation des mandats de versement de cette prime sur le compte des parents des élèves concernés, afin qu'ils puissent en disposer à temps, a-t-on expliqué. Il est fait état, dans ce contexte, de l'envoi au début de ce mois de septembre, des premiers mandats postaux et les versements devront se poursuivre dans les tous prochains jours. Les responsables des établissements scolaires chargés de l'opération ont été instruits pour la clôturer avant la rentrée scolaire prévue le 22 du mois courant. Destinée à couvrir une partie des frais de scolarisation des élèves issus des familles au revenu modeste, la prime de solidarité scolaire permettra d'assurer une rentrée scolaire sereine en contribuant à alléger les charges sur ces familles.



Blida

D'importants projets de développement pour la commune d'Ouled Yaïch

D'importants projets de développement de nature à améliorer le cadre de vie des citoyens, ont été affectés à la commune d'Ouled Yaïch (Blida), connue pour être la localité la plus peuplée de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de la daïra. La daïra d'Ouled Yaïch compte trois communes, Ouled Yaïch, Beni Merad et Chréa, la première compte la plus forte densité de population estimée à plus de 150 000 âmes, selon la cheffe de la daïra, Fatima Zahra Mehad. Elle a cité parmi ces projets, dont certains ont été réceptionnés alors que d'autres sont en chantier, le projet de ren-

forcement du réseau électrique avec cinq nouvelles stations, tandis que de nouveaux projets ont été programmés pour relever le taux de couverture en gaz naturel, estimé actuellement à près de 85%. La mobilisation d'une enveloppe de 270 millions de DA pour l'aménagement urbain de plusieurs quartiers de la commune, dont une partie a déjà été réceptionnée et une autre est en cours. D'autres opérations seront programmées à l'avenir pour toucher l'ensemble des quartiers de la commune, selon Mme Mehad. La même commune a, par ailleurs, bénéficié d'une levée de gel sur deux

importants projets, une piscine semi-olympique et une salle omnisports, dont les chantiers de réalisation seront lancés «prochainement», dès l'achèvement des procédures administratives y afférentes. A cela s'ajoute le réaménagement de 11 stades de proximité avec la programmation à la réalisation de nouveaux stades similaires. Au titre des efforts de

développement de l'investissement au niveau de cette commune comptant de nombreuses entreprises économiques, la cheffe de la daïra a fait part du lancement des travaux d'aménagement de deux zones d'activités à Hai Kef Hammam, avec un taux d'avancement actuellement estimé à plus de 80%.

Arab M.

Établissement de plus de 1700 cartes biométriques d'artisans

Plus de 1754 cartes biométriques d'artisans ont été établies et remises à leurs propriétaires par la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Blida,

La remise de ces cartes biométriques à des artisans qui ont introduit des demandes dans ce sens, a été lancée l'année dernière, à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre) et elle se poursuit toujours, a indiqué le directeur de la CAM, Saâdi Aït Zerrouk. Il a, à l'occasion, lancé un appel aux artisans immatriculés auprès de la CAM de Blida, et qui sont au nombre de 12 000, à se rapprocher de ses services pour déposer leurs dossiers pour se faire établir, dans un délai ne dépassant pas une semaine, leurs cartes biométriques. Il a noté que l'établissement de ce document professionnel s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur de l'Artisanat et des Métiers. M. Aït Zerrouk a

relevé que la carte d'artisan biométrique offre différents avantages à son détenteur, dont la participation à des foires et expositions locales, nationales et internationales après inscription sur la plateforme nationale des artisans. Il a observé à ce propos que la wilaya «compte de nombreux artisans professionnels qui ne demandent qu'à se faire connaître». Cette carte permet également aux artisans d'adhérer à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) pour bénéficier d'une couverture sociale et de bénéficier des différents dispositifs publics d'aide à l'emploi, dont le Microcrédit destiné à l'acquisition de la matière première. Le directeur de la CAM a noté que 8000 artisans immatriculés opèrent dans le secteur de l'artisanat de services, 2500 autres dans l'artisanat d'art et 1800 dans l'artisanat de production de biens.

Boumerdès

Production quotidienne «record» de poissons bleus

Une production quotidienne «record» de poisson, notamment de poissons bleus, a été enregistrée au niveau des ports de pêche de la wilaya de Boumerdès depuis le 1^{er} septembre, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture. «Les captures quotidiennes de poisson bleu, notamment la sardine, ont atteint des niveaux records durant ces 10 derniers jours», a indiqué le directeur de la pêche, Kadri Cherif, soulignant que «la production a dépassé toutes les prévisions en atteignant des pics de 50 à 60 tonnes/jour de poisson». L'abondance de la production «a contribué de façon évidente à la baisse des cours de la sardine sur le marché local. Son prix est actuellement estimé entre 200 à 500 DA/kg, après s'être longtemps stabilisé à plus de 1.000 DA/kg», a-t-il relevé. M. Kadri a expliqué la hausse de la production de poisson, qui est toutefois tardive, car intervenant généralement entre juillet et août, par les conditions climatiques favorables, le renouvellement de la ressource halieutique et l'augmentation des sorties en mer pour la pêche. À noter que la wilaya de Boumerdès a réalisé durant les trois premiers mois de l'année 2024, une production de près de 650 tonnes de poisson, issue de la pêche et de l'aquaculture, contre près de 600 tonnes à la même période de l'année dernière. Le gros de cette production de poisson est issu de la pêche, soit près de 500 tonnes, le reste étant issu de l'aquaculture marine, continentale (dans des barrages et plans d'eau) et de la pisciculture intégrée à l'agriculture. À noter que la wilaya de Boumerdès compte 6015 marins pêcheurs dans différents métiers de la pêche, sur un total de 7431 postes d'emplois directs et indirects, assurés par le secteur, selon les chiffres fournis par la Direction locale de la pêche.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA - DAIRA D'Ahmer El Ain - APC AHMER EL AIN
▪ NIF : 096242279590640

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 08 /2024

- L'assemblée Populaire Communale D' Ahmer El Ain lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

- **Réalisation réseau d'assainissement douar belalia N°01 tranche 02 commune d'ahmer el ain**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « **Hydraulique** » en activité principale **catégorie 03 ou plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès de siège de l'APC Ahmer El Ain contre paiement de la somme de **7 000.00 DA**.

- La durée de préparation des offres est arrêtée à **15 jours**, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et le B.O.M.O.P jusqu'à 14 h 00 mn du dernier jour de délais .

- Les offres seront déposées à La Commune D' Ahmer El Ain (bureau de secrétariat) . Les offres doivent comporter Le dossier de candidature* offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature» ou «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante ;

- **PRESIDENT DE L'APC DAHMER ELAIN** -

- **Appel D'offres Ouvert Avec Exigence Des Capacites Minimales N°08/2024**

- **Réalisation réseau d'assainissement douar belalia N°01 tranche 02 commune d'ahmer el ain**

- « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- **A. -Le dossier de candidature :** (voir cahier des charges).

- Déclaration De Candidature remplie-signé-paraphé et daté- La déclaration de probité remplie-signé-paraphé et daté

-Les statuts pour les sociétés - Copie du registre de commerce- Carte fiscale NIF- Mises à jour C.N.A.S/ C.A.S.N.O.S- C.A.C.O.B.A.T.H en cours de validité- Copie extrait de rôle apuré avec échelant et en cours de validité - copie d'extrait du casier judiciaire N° 03 en cours- certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « **Hydraulique** » en activité principale **catégorie 03 ou plus** -Les références professionnelles :attestations de bonne exécution pour des travaux réalisés fournies par les maîtres d'ouvrages-capacité financières justifiées par des résultats financiers ou des références bancaires - Liste des moyens humains et des moyens matériels dûment justifiée- Attestation de dépôt des comptes sociaux

- **B-Offre technique** (voir cahier des charges).

- La déclaration à souscrire remplie-signé-paraphé et daté-la mémoire technique justificatif remplie-signé-paraphé Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli, signé, daté et paraphé

- **C-Offre financière :** (voir cahier des charges).

la lettre de soumission remplie-signé-paraphé et daté - Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie-signé-paraphé et daté Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie-signé-paraphé et daté

- Les offres resteront valides pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14 h.00 mn** au siège de L'APC Ahmer El Ain. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure, **14 h 00 mn**

- **N.B :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles en cours de validité.

Ghardaïa

Les récentes précipitations font renaître l'espoir des agriculteurs et éleveurs

Les récentes précipitations salvatrices qui se sont abattues ces derniers jours sur les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa et les zones avoisinantes ont été accueillies avec beaucoup de joie et d'optimisme et ont fait renaître l'espoir, en particulier chez les agriculteurs et éleveurs.

Ces pluies ont d'abord humecté le sol sec avant que les cours d'oueds en crue en amont ne se déversent sur la région de Ghardaïa, qui avait connu une saison estivale caniculaire et aride. Accompagnées d'une légère baisse de température, ces pluies ont été accueillies avec satisfaction et soulagement par les agriculteurs et éleveurs qui scrutaient le ciel en attendant une pluie salvatrice pour assurer la survie de l'agriculture oasienne menacée par la sécheresse. La nappe phréatique souterraine représente, en effet, dans la wilaya de Ghardaïa la principale source d'approvisionnement des habitants en eau potable. Une source qui connaît un déficit en raison d'une demande croissante de consommation d'eau ne lui permettant pas de répondre aux besoins grandissants, avec une croissance démographique accélérée et le développement du secteur agricole. Les récentes précipitations ont ainsi un impact positif sur les cultures, les plantations, les parcours et les ressources en eau, a indiqué El Hadj Bahous, un agriculteur de Metlili qui ne cache pas sa satisfaction et espère l'apparition des truffes dans les hamadas de Ghardaïa. «On attendait avec beaucoup d'impatience ces pluies afin qu'elles alimentent les nappes et les puits, sensiblement affectés par un déficit important en eau», a-t-il affirmé. «Sans pluies, les nappes et les puits s'assèchent engendrant une menace sur l'agriculture et l'élevage de bétail dans la région», a expliqué, de son côté, Ammi Bakir, agriculteur à la tête d'une exploitation familiale à El Atteuf. «La situation était très préoccupante», avec des baisses de la piézométrie dans plusieurs périmètres agricoles qui impactent sensiblement les rendements des récoltes», estime-t-il, ajoutant que l'inquiétude a touché même les éleveurs qui constatent amèrement la raréfaction du fourrage. Ces premières pluies, qui n'ont causé aucun dégât dans la région, ont focalisé les discussions et alimenté les commentaires dans la région après des mois de sécheresse.

Ces précipitations sur la région et les zones avoisinantes, rythmées par l'écoulement des oueds en amont, permettent la recharge cyclique de la nappe phréatique de la région, a expliqué Missoum Berrimat, ancien cadre de la Direction locale du secteur de l'Hydraulique. Plusieurs ouvrages



hydrauliques ancestraux, classés comme patrimoine culturel tels que les puits capteurs construits dans le lit de l'oued M'zab, ont enregistré une hausse de la piézométrie pour permettre d'alimenter les jardins et palmeraies de la région, a-t-il ajouté. Plusieurs oueds traversant la wilaya, notamment les Oueds Zeghrir, N'sa, Metlili, Ballouh, El Kebch et Soudan, ont connu des écoulements d'eau irrigant les palmeraies et jardins au passage. Ces écoulements d'eaux pluviales ont attiré de nombreux citoyens venus admirer la

nature et des familles entières se donnent rendez-vous près des abords d'oueds pour des moments de détente ou des pique-niques, a-t-on constaté. Pour de nombreux citoyens ces pluies font naître l'espoir d'une bonne saison agricole et d'une bonne récolte de truffes, comme elles tombent à point pour aussi nettoyer les rues et ruelles de la vallée du M'zab. Pour d'autres, elles sont «un cadeau du ciel» récompensant la cohésion sociale et la quiétude retrouvées dans la région.

Hadj M.

Djanet

Extension et réhabilitation de structures pédagogiques en prévision de la rentrée scolaire

Des opérations de réhabilitation et d'extension ont été retenues pour les établissements scolaires, des trois paliers, dans la wilaya de Djanet en prévision de la rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'Éducation nationale. Il s'agit de la réhabilitation de l'école primaire et du collège baptisés du nom de Larbi Tébelli au quartier Aghoum, de l'école primaire Badji-Mokhtar à la cité 50 Logements, du lycée Tinhinane au quartier Tin-Khatma et de l'extension de l'école primaire Mohamed-Arzagh au quartier Ifri, au chef-lieu de wilaya, a fait savoir la directrice de l'éducation de la wilaya, Mme Sektou Bousbiat.

L'équipement de douze écoles primaires en terrains Matico, dotés d'une pelouse synthétique, à travers les zones enclavées, dans le but d'améliorer les activités sportives scolaires, a-t-elle ajouté. Dans l'optique d'améliorer la santé scolaire, le secteur de l'Éducation nationale sera renforcé, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, d'une nouvelle unité de dépistage et de suivi (UDS) au niveau du lycée Ibn Nafis, au quartier Azelouaz. Une unité qui portera à quatre le nombre de struc-

tures du type existantes au niveau des communes de Djanet et Bordj El Haouès. S'agissant du développement numérique, six écoles primaires, dont celles d'Azeragh-Bilal dans la zone frontalière de Tinelkum, Khemiyès-Ali à Tourest, Mohamed-Arezagh à Ifri et Okba-Ben Nafaa à El Mihane, ont été dotées de 129 tablettes électroniques, et s'ajouteront ainsi aux trois écoles déjà équipées en pareils moyens. Le secteur de l'Éducation nationale, qui fait état de l'enseignement de la langue amazighe dans l'ensemble des établissements de la wilaya, signale, en matière de besoins pour cette saison, la vacance de 68 postes d'enseignants, toutes filières confondues.

S'agissant de la restauration scolaire, Mme Sektou a indiqué, qu'en application des directives du ministère de tutelle, les établissements pédagogiques vont servir des repas chauds dès la première journée de la rentrée scolaire. La wilaya de Djanet compte pour cette année un effectif de 7166 élèves, dont 736 inscrits en première année primaire, répartis sur 41 établissements (27 écoles primaires, 10 collèges et 4 lycées), selon les données du secteur.

Béchar

Une dizaine d'équipes de l'ADE en renfort pour la prise en charge des dommages sur les réseaux d'AEP

Un renfort d'une dizaine d'équipes de techniciens et agents spécialisés de l'Algérienne des eaux (ADE), issues de plusieurs wilayas, sont en route pour Béchar, afin de prendre part aux réparations des réseaux d'eau potable (AEP) endommagés par les inondations qu'a connues la wilaya en début de semaine, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette mesure a été prise lors d'une séance de travail ayant regroupé une délégation du ministère de l'Hydraulique et le wali de Béchar pour l'évaluation des dommages et dégâts causés par les pluies et les inondations aux

différents réseaux d'AEP et la concrétisation des décisions prises lors de la récente visite effectuée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh. Les renforts en question vont, avec la contribution des équipes locales de l'ADE, intervenir pour la réparation et le renouvellement des parties des réseaux d'AEP ayant subi des

dégâts suite aux inondations enregistrées dans la région, notamment au niveau des communes de Béchar, Kenadza, Abadla et Beni Ounif. Outre l'intervention des équipes de l'ADE pour assurer un approvisionnement en eau des groupements urbains et autres quartiers où les réseaux d'AEP ont été endommagés, il a été aussi préconisé lors de la séance de travail de renforcer le parc de l'ADE de Béchar de trente camions-citernes et trois camions-citernes remorques, dans le but d'augmenter l'offre en eau potable des zones urbaines touchées par la destruction des réseaux d'AEP.

El Menéa

Une superficie de 100 hectares réservée à la culture de tournesol

Une superficie de 100 hectares (ha) a été réservée dans plusieurs périmètres agricoles de la wilaya d'El Menéa à la culture de tournesol, a-t-on appris auprès de la Direction locale des Services agricoles (DSA). Visant le développement des cultures oléagineuses, sept exploitations agricoles ont entamé, comme première phase d'un programme d'une superficie globale de 1000 ha dans la wilaya, cette expérience, appelée à être étendue début 2025 au reste de la superficie ciblée par les instances de tutelle, en vertu d'une convention avec les opérateurs agricoles, a indiqué le DSA de la wilaya, Youcef Mesbah. Cette nouvelle expérience draine de plus en plus d'agriculteurs, encouragés par les résultats «probants» réalisés l'année dernière et par l'appui accordé par les services agricoles, dont les primes de production et de collecte, en plus des garanties offertes en matière de transport et d'achat de la récolte et de l'accompagnement technique des experts et agronomes en cultures stratégiques. La première expérience de culture de tournesol menée la saison dernière dans la wilaya d'El Menéa, avait donné lieu à l'extraction de près de 42% de concentré de matière première, après trituration des graines.

El Bayadh

Apport de plus de 24 millions mètres cubes d'eau au barrage de Brezina

Le barrage de Brezina (El Bayadh) a reçu un apport de plus de 24 millions de mètres cubes d'eau, suite aux fortes pluies qui se sont abattues dernièrement sur la région, a-t-on appris auprès du directeur des Ressources en eau, Lyazid Lounis. Cet apport a augmenté le niveau d'eau du barrage à 27 millions m³, soit un taux de 65% de la capacité de stockage estimée à 42 millions m³, a indiqué M. Lyazid. A rappeler que le barrage de Brezina, destiné principalement à l'irrigation des périmètres agricoles, a connu une baisse considérable du niveau d'eau ces dernières années, en raison de la faible pluviométrie. Pour faire face au stress hydrique enregistré dans la wilaya, la Direction locale des Ressources en eau a accordé, depuis le début d'année en cours, plus de 1300 autorisations de forage de puits dans la wilaya, alors que 300 autres demandes sont actuellement à l'étude.

Voyager : le secret pour freiner le vieillissement

Une étude récente, publiée dans le *Journal of Travel Research*, révèle que partir à l'aventure pourrait avoir des effets positifs significatifs sur la santé physique et mentale, contribuant ainsi à ralentir le processus de vieillissement. Plus qu'une simple évasion, le voyage, lorsqu'il est bien préparé et vécu de manière positive, pourrait devenir un outil précieux pour maintenir jeunesse et vitalité. Selon l'étude, voyager permettrait de réduire l'entropie, un concept désignant le désordre croissant dans les systèmes, notamment dans le corps humain avec l'âge. En d'autres termes, s'évader dans de nouveaux environnements aide à diminuer le stress chronique, un facteur clé dans l'accélération du vieillissement. L'exploration de nouvelles cultures et paysages favorise un état d'équilibre dans le corps, réduisant ainsi l'impact du stress sur l'organisme. Outre la relaxation, le voyage stimule également le cerveau. La découverte de nouveaux lieux, la rencontre avec des cultures différentes et les défis liés à l'aventure réveillent des fonctions cognitives souvent sous-utilisées dans la routine quotidienne. Cette stimulation mentale crée de nouvelles connexions neuronales, retardant ainsi le déclin mental lié à l'âge. Les voyages encouragent également à bouger davantage.

Que ce soit en marchant, en randonnée ou en pratiquant des activités physiques diverses, ces déplacements améliorent la circulation sanguine, renforcent les muscles et les os, et favorisent la régénération cellulaire. L'exercice physique régulier est essentiel pour maintenir un métabolisme actif et ralentir l'usure des organes et des tissus. Pour profiter pleinement des avantages du voyage, il est recommandé de bien préparer ses escapades. Opter pour des destinations favorisant l'activité physique, comme les randonnées en pleine nature, et celles stimulant l'esprit, comme les séjours culturels, sont des options idéales. En planifiant plusieurs petites escapades au cours de l'année, plutôt qu'un seul grand voyage, il est possible de maintenir un équilibre physique et mental optimal tout au long de l'année. Cependant, l'étude met également en garde contre les voyages mal planifiés ou stressants, qui peuvent augmenter les niveaux de stress et, par conséquent, accélérer le vieillissement. Les retards, les problèmes de sécurité ou les attentes déçues peuvent avoir un effet inverse et nuire à la santé. Voyager ne se limite donc pas au simple plaisir de découvrir le monde : bien préparé, un voyage peut devenir un véritable allié pour rester jeune plus longtemps, en

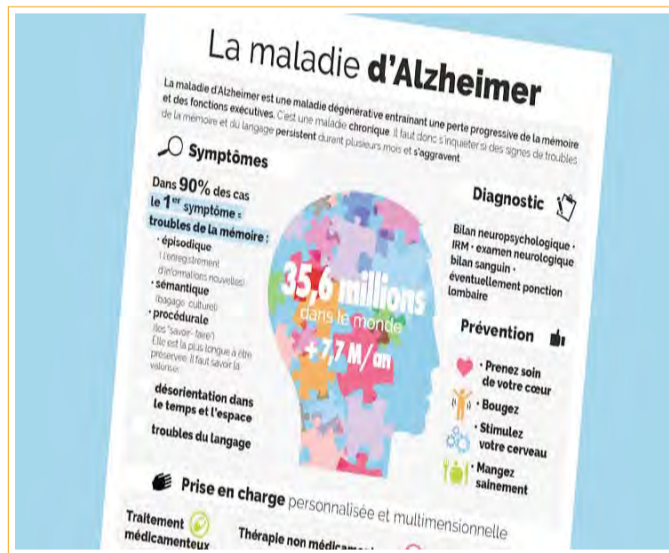


maintenant un esprit vif et un corps en bonne santé. Le voyage, en plus d'être une source d'émerveillement et de plaisir, pourrait bien être un outil puissant pour lutter contre le vieillissement. En favorisant la relaxation, la stimulation mentale et l'activité physique, il

offre des bienfaits indéniables pour le corps et l'esprit. Pour maximiser ces effets, il est essentiel de bien planifier ses escapades, en misant sur des expériences enrichissantes et bénéfiques pour la santé.

Neïla M.

Ce symptôme méconnu d'Alzheimer qui doit vous alerter sur la maladie, selon un neurologue (lui-même malade)



Caractérisée par une détérioration des neurones et des fonctions cognitives, la maladie d'Alzheimer touche aussi bien la mémoire et la pensée que le comportement. Cette pathologie qui ne s'inscrit en rien dans le processus normal de vieillissement est définie comme une forme de démence par l'Organisation mondiale de la santé. Selon l'OMS, en 2023, 55 millions de personnes dans le monde étaient atteintes de la maladie d'Alzheimer. Dans près de 95% des cas, ce trouble irréversible touche les personnes âgées de plus de 65 ans. S'il existe une prise en charge des malades, avec une détection mieux encadrée, il arrive que certains symptômes passent entre les mailles du filet. Récemment, un neurologue, souffrant lui-même de ce trouble, a permis de l'identifier et qu'il soit ajouté à cette liste. La perte progressive de certaines fonctions intellectuelles à cause d'Alzheimer n'est pas sans incidence sur le quotidien des personnes touchées. Désorientation spatio-temporelle, difficulté à effectuer de simples tâches, troubles de l'expression et changements d'humeur sont autant de conséquences de la maladie qui avec le temps ne font que s'aggraver. Si l'Alzheimer reste incurable, les médecins misent sur les soins palliatifs afin de faciliter le quotidien des patients. La génétique est l'un des principaux facteurs de risque, et un mode de vie sédentaire ne fait qu'aggraver cette prédisposition. Le gène APOE, mais aussi la

présence de certaines protéines dans le cerveau (tau et bêta-amyloïde) sont pointés du doigt. Et si parmi la liste des symptômes il était courant de retrouver les pertes de mémoire, la confusion ou encore l'absence de jugement, le neurologue Daniel Gibbs est parvenu à en identifier un autre. Neurologue de métier, Daniel Gibbs, 73 ans, a passé plus de 20 ans à étudier cette pathologie, jusqu'à ce qu'il en soit un jour lui-même touché. Bien qu'atteint de deux copies du gène APOE ε4, la maladie d'Alzheimer ne s'est manifestée au départ chez lui par aucun trouble cognitif que l'on connaît. Ce n'est que lorsqu'il a commencé à perdre l'odorat, que cela a remis en question toutes ses connaissances et son expérience clinique de la maladie. «J'ai commencé à avoir ces odeurs étranges et illusoire qui surgissaient de nulle part. C'était toujours les mêmes : l'odeur du pain qui cuit mêlée à du parfum», raconte-t-il. Si bon nombre des patients de Daniel Gibbs ne semblent pas avoir développé ce symptôme, même à un stade avancé d'Alzheimer, les scientifiques sont parvenus à mieux comprendre le lien entre la pathologie et le dysfonctionnement olfactif qui peuvent subir certains patients. La responsable est la variante du gène APOE, le gène APOE ε4, qui modifie les capacités de l'odorat bien avant que les pertes cognitives ne se manifestent. Un symptôme que les patients non atteints de ce gène ne présenteront pas.

Se faire vomir : les conséquences peuvent être lourdes pour votre santé

Alcool, médicament, nourriture, troubles du comportement alimentaire... Certaines personnes sont amenées à se faire vomir volontairement. Une pratique qui n'est pas sans risque. Le vomissement est un mécanisme naturel qui permet de rejeter une partie du contenu de l'estomac. Les causes du vomissement peuvent être nombreuses : intoxication, inflammation, maladie... Mais il arrive aussi que certaines personnes se fassent vomir volontairement, que ce soit après une soirée arrosée ou pour des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire. Une pratique qui n'est pas sans risque. Le vomissement sert principalement à expulser des substances nocives ou indésirables de l'estomac. Lorsque nous ingérons des aliments avariés ou toxiques, le vomissement agit comme un réflexe de protection, empêchant ces substances de pénétrer davantage dans notre système digestif. Ce processus est régulé par le centre du vomissement dans le cerveau, qui reçoit des signaux en cas de menace. Le vomissement peut également survenir en réponse à certaines maladies,

comme la gastro-entérite, ou à des traitements médicaux. Bien que désagréable, ce mécanisme joue un rôle crucial dans la préservation de notre santé. Mais dans certains cas, des personnes cherchent elles-mêmes à se faire vomir. Le vomissement volontaire peut avoir deux objectifs : se faire vomir pour aller mieux ou se faire vomir dans l'idée de maigrir. Dans tous les cas le vomissement n'est pas sans risque, qu'il soit volontaire ou non. Le vomissement répété entraîne une perte significative d'électrolytes essentiels comme le potassium, le sodium et le chlore. Cette perte va venir perturber le fonctionnement normal des cellules et des organes, en particulier du cœur et du cerveau. Et parmi les conséquences : des irrégularités cardiaques, une faiblesse musculaire, des convulsions et, dans des cas extrêmes, un risque accru d'arrêt cardiaque. Les gastro-entérologues expliquent que lorsque l'on vomit, des inflammations de l'œsophage sont provoquées à cause de l'acide gastrique qui remonte. Cela peut conduire à des douleurs thoraciques, des difficultés à avaler et, à long terme, augmenter le risque de développer un cancer de l'œsophage. L'acide gastrique affecte aussi les dents en érodant l'émail, ce qui les rend plus vulnérables aux caries et à la sensibilité. Les gencives peuvent également s'enflammer et saigner. À long terme, cela peut entraîner des dommages dentaires irréversibles, affectant l'apparence et la fonctionnalité des dents. Le vomissement, qui perturbe l'équilibre acide de l'estomac, provoque des inflammations et des ulcères gastriques. Ces troubles peuvent causer des douleurs abdominales, des brûlures d'estomac et des nausées persistantes. La digestion est également affectée et peut aggraver les problèmes nutritionnels. En éliminant les aliments avant qu'ils ne soient digérés, le corps ne reçoit pas les nutriments essentiels dont il a besoin. Et cela entraîne une variété de carences nutritionnelles, affectant la santé des os, la fonction immunitaire et la capacité globale du corps à fonctionner correctement. Enfin, se faire vomir après une consommation excessive d'alcool n'est pas recommandé et diffère de la réaction naturelle du corps à l'élimination des toxines. Il existe, notamment un risque d'aspiration pulmonaire, où des aliments partiellement digérés pénètrent dans les voies respiratoires, pouvant causer une pneumonie ou, dans les cas les plus graves, une asphyxie mortelle.



Google perd sa bataille juridique contre l'amende antitrust de 2,7 milliards d'euros après sept ans de lutte



Après sept ans de bataille judiciaire, Google a subi une défaite majeure face à la Commission européenne dans une affaire d'antitrust. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé une amende de 2,7 milliards d'euros infligée à la multinationale en 2017 pour abus de position dominante, comme rapporté par Reuters. Le géant de la technologie a été sanctionné pour avoir favorisé son propre service de comparaison de prix au détriment de ses concurrents locaux dans ses résultats de recherche. Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence, a expliqué à l'époque que Google n'avait pas seulement cherché à rendre son service supérieur à ceux de ses rivaux, mais qu'il avait abusé de sa position dominante en privilégiant son propre service tout en reléguant les autres. Après une première défaite en appel en 2021, Google a renvoyé son dossier à la CJUE, arguant que l'amende portait atteinte à son droit de concurrence et que l'entreprise était pénalisée pour son succès sur le marché. Cependant, la CJUE a confirmé que bien qu'une entreprise puisse détenir une position dominante, elle ne doit pas en abuser en favorisant de manière injuste ses propres services. Cette décision fait partie d'une série de sanctions contre Google. En effet, au cours des dix dernières années, l'entreprise a accumulé un total de 8,25 milliards d'euros d'amendes pour violation des règles de concurrence de l'UE. En plus de cette affaire, Google fait face à une autre enquête en Europe concernant son comportement sur le marché de la publicité, qui pourrait aboutir à la vente forcée de certaines de ses activités pour garantir une concurrence plus équitable. La Commission européenne a indiqué que le «désinvestissement obligatoire» pourrait être la seule solution si Google continue de favoriser ses propres services sans changer de comportement. Cette défaite judiciaire marque un tournant pour Google dans sa relation avec les régulateurs européens et souligne l'engagement de l'UE à maintenir une concurrence équitable dans le secteur numérique.

N. M.

Palestine

Le chef de l'ONU condamne fermement l'attaque de l'armée sioniste contre «une zone sécurisée» humanitaire à Ghaza

Aucune zone dans la bande de Ghaza n'est à l'abri des frappes aériennes ou terrestres meurtrières de l'armée d'occupation sioniste de jour comme de nuit. Hier, 26 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés. Le Croissant-Rouge palestinien a fait état ce mercredi de cinq personnes tombées en martyres dans des frappes sionistes à Toubas, en Cisjordanie occupée, a déclaré son porte-parole, Ahmed Jibril. Pour sa part le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que les attaques sionistes contre les tentes de civils déplacés dans la ville de Khan Younis ont démontré une fois de plus la nécessité urgente d'un cessez-le-feu», a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné la frappe aérienne meurtrière de l'armée d'occupation sioniste contre une zone humanitaire présumée sécurisée, dans le sud de la bande de Ghaza. «Je peux vous dire que le secrétaire général est profondément alarmé par les pertes humaines continues à Ghaza», a déclaré, mardi, Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, aux journalistes. Il «condamne fermement» l'attaque aérienne perpétrée par l'entité Sioniste aujourd'hui contre une zone désignée par l'occupant pour les personnes déplacées à Khan Younés. «L'utilisation d'armes lourdes dans des zones densément peuplées est inacceptable», a-t-il ajouté. Au moins 40 personnes sont tombées en martyres et des dizaines d'autres ont été blessées lors de frappes aériennes des forces sionistes mardi matin sur un camp de tentes à Khan Younés, dans la région d'al-Mawasi, que l'entité sioniste a désignée comme «zone humanitaire» pour les civils déplacés à Ghaza. Le service de défense civile de Ghaza a déclaré que les missiles des forces d'occupation sioniste avaient provoqué des cratères atteignant neuf mètres de profondeur dans la zone. La guerre menée par l'entité sioniste contre Ghaza a, jusqu'à présent, fait 41 100 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants, et près de 94 800 blessés, selon les autorités sanitaires locales.

Ghaza: au moins 26 Palestiniens tombent en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste

Au moins 26 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mercredi, dans des bombardements de l'armée sioniste dont la frappe aérienne meurtrière de l'armée d'occupation sioniste en diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 341 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. «Dans la ville de Khan Younés, 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés à la suite du bombardement par les avions de guerre de l'armée sioniste d'une maison dans la localité de Khuza», a souligné Wafa. Par ailleurs, un pêcheur Palestinien est tombé en martyr après avoir été pris pour cible par des navires de guerre de l'armée sioniste en face de Mawasi à Khan Younés, ajoute la même source. Au nord de la bande de Ghaza, neuf Palestiniens sont tombés en martyrs, dont trois enfants et deux femmes, et plusieurs autres sont portés disparus, à la suite d'un bombardement de l'armée sioniste ayant visé une maison dans la ville de Jabalia. Dans le centre de la bande de Ghaza, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et 11 autres ont été blessés après que les forces d'occupation ont ciblé une maison dans le bloc C du camp de Nuseirat. Au sud-est de la ville de Ghaza, l'aviation sioniste a lancé un raid sur le quartier d'Al-Zaytoun et sur une maison au nord du camp de Nuseirat, dans le centre de l'enclave palestinienne. L'artillerie de l'occupant sioniste a

également tiré des obus sur les zones nord du camp de Nuseirat et les zones sud-ouest de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 41 020 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 94 925 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

4 martyrs et 15 blessés dans un bombardement de l'armée sioniste à Rafah

Au moins 4 Palestiniens sont tombés en martyrs et 15 autres ont été blessés, ce mercredi, à la suite du bombardement par les avions de guerre de l'armée sioniste d'une maison dans la ville de Rafah, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des sources locales ont indiqué que les avions de guerre de l'occupation ont bombardé une maison appartenant à la famille Abu Shalouf dans la zone de Mawasi Rafah, ce qui a fait 4 martyrs et 15 blessés. L'occupation a renouvelé ses tirs d'artillerie à proximité du carrefour «Dawla», au sud du quartier de Zeitoun, au sud-est de la ville de Ghaza, en même temps qu'elle tirait des obus fumigènes et assourdissants vers les zones sud-est du quartier. Les drones de l'occupation ont également tiré sur le quartier Al-Sabra, les zones Al-Maslaba et Hassan Al-Banna dans le quartier Al-Zaytoun de la ville de Ghaza. Depuis le début de l'agression, le 7 octobre 2023, 41 020 civils, principalement des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et 94 925 ont été blessés. Les équipes de secours continuent de rencontrer de grandes difficultés pour atteindre les milliers de victimes qui se trouvent encore sous les décombres ou sur les routes.

L'OMS condamne l'agression sioniste contre Ghaza

Le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que les attaques des forces de l'occupant sioniste contre les Palestiniens déplacés démontrent une fois de plus la nécessité d'un cessez-le-feu, et a souligné qu'«aucun médicament ne peut être efficace dans un environnement où des personnes sont tuées». Ghebreyesus a indiqué, mardi, dans un message sur la plateforme X que des attaques sionistes «ont eu lieu à plusieurs reprises dans des zones censées être sûres et où résident les déplacés de Ghaza». «Les attaques (sionistes) contre les tentes de civils déplacés dans la ville de Khan Younis ont démontré une fois de plus la nécessité urgente d'un cessez-le-feu», a-t-il ajouté. Il a souligné qu'«aucun vaccin ni médicament ne peut être efficace dans un environnement où les gens sont tués et forcés de vivre dans de mauvaises conditions». Le bombardement de l'armée sioniste, mardi à l'aube, contre des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, classée soi-disant «sûre», a fait 40 martyrs, blessé 60 personnes et fait aussi des

dizaines de disparus, selon un bilan préliminaire rapporté par les autorités palestiniennes. L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza depuis le 7 octobre, faisant environ 136 000 martyrs et blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destructions massives et d'une famine meurtrière.

Cisjordanie occupée: au moins 30 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 30 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Jénine, Ramallah et Beit Lehm, tandis que les forces d'occupation continuent de prendre d'assaut les gouvernorats de Tolkarem et Tobas, souligne le communiqué. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, a dépassé les 10 600 en Cisjordanie et à El-Qods, précise la même source. Ces campagnes d'arrestation constituent la politique la plus importante et la plus systématique utilisée par les forces d'occupation, y compris la politique de (punition collective) que l'entité sioniste utilise comme un outil central pour cibler les Palestiniens, conclut le communiqué.

L'entité sioniste empêche un convoi de l'ONU d'atteindre le nord de la bande de Ghaza (UNRWA)

L'entité sioniste a arrêté, lundi, un convoi de l'ONU en route vers le nord de la bande de Ghaza, où le personnel devait fournir des vaccins contre la polio aux enfants locaux, a déclaré mardi l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a indiqué sur le réseau social X que l'entité sioniste avait arrêté le convoi pendant plus de huit heures en dépit d'une coordination préalable détaillée. Il a ajouté que le convoi, composé de personnel local et international, se dirigeait vers la ville de Ghaza et le nord de la bande de Ghaza pour mettre en œuvre une campagne de vaccination contre la polio. «Le convoi a été arrêté sous la menace d'armes à feu peu après le poste de contrôle de Wadi Ghaza, avec des menaces de détention du personnel de l'ONU», a-t-il expliqué, notant que des bulldozers ont causé «des dommages significatifs aux véhicules blindés de l'ONU». M. Lazzarini a, en outre, fait savoir qu'il n'était pas possible de confirmer si la campagne de vaccination contre la polio se poursuivra dans le nord de la bande de Ghaza ce mardi. Il a qualifié cet incident de «dernier en date d'une série de violations commises à l'encontre du personnel de l'ONU, notamment des tirs sur des convois et des

arrestations par les forces (sionistes) à des postes de contrôle malgré une notification préalable». Une campagne de vaccination contre la polio est en cours dans la bande de Ghaza. L'ONU avait déjà envoyé 1,2 million de doses de vaccins oraux contre la polio pour environ 640 000 enfants de l'enclave, chaque enfant de la naissance à l'âge de 10 ans recevant deux doses.

Le Croissant-Rouge palestinien fait état de cinq martyrs dans des frappes sionistes à Toubas

Le Croissant-Rouge palestinien a fait état ce mercredi de cinq personnes tombées en martyrs dans des frappes sionistes à Toubas, en Cisjordanie occupée, a déclaré son porte-parole, Ahmed Jibril. Ces personnes sont tombées en martyres suite aux «bombardements sionistes contre un groupe de citoyens à Toubas», a déclaré M. Jibril. Le Croissant-Rouge a précisé que les frappes avaient eu lieu près de la mosquée Al-Tawhid de Toubas. Selon le ministère palestinien de la Santé, au moins 662 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie depuis le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre dernier. Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 41 020 martyrs et 94 925 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

La Jordanie et l'ONU soulignent l'importance de soutenir l'UNRWA

La Jordanie et les Nations unies ont souligné l'importance de soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) pour fournir de l'aide à la population de la bande de Ghaza, dévastée par près d'un an d'agression sioniste génocidaire. Selon un communiqué du ministère jordanien des Affaires étrangères, le vice-Premier ministre jordanien et ministre des Affaires étrangères, Ayman Safadi, a rencontré mardi au Caire, en marge de la 162e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini. Le communiqué précise que les deux parties ont souligné l'importance de fournir le soutien nécessaire à l'agence onusienne afin qu'elle puisse continuer à fournir ses services humanitaires indispensables à plus de 2,3 millions de Palestiniens à Ghaza, qui sont confrontés à une catastrophe humanitaire sans précédent en raison de l'agression en cours contre l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023. L'entité sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant environ 136 000 martyrs et blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destructions massives et d'une famine meurtrière.

Ahsene Saaid /Ag.

Sahara occidental

L'armée sahraouie cible des bases militaires de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbès

Des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases militaires de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, a indiqué, mardi, la Direction centrale du Commissariat politique de l'armée sahraouie dans un communiqué militaire. «Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont mené, mardi, des bombardements intenses contre les bases de l'Armée d'occupation marocaine dans les régions de Sebkheth Tnouchad Grarat El Fersig dans le secteur de Mahbès, a précisé le communiqué, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). L'Armée sahraouie poursuit ses opérations militaires ciblant des positions des forces d'occupation marocaine, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles», conclut le communiqué.

L'AFASPA critique le soutien apporté par le président français au pseudo plan d'autonomie marocain

La secrétaire générale de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), Michèle Decaster, a critiqué le soutien apporté par le président français au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, affirmant que non seulement «Emmanuel Macron ne rompt pas avec l'histoire coloniale de la France», mais «il sert ainsi les intérêts marchands des milieux d'affaires». «La politique française est fortement marquée par un passé colonial de près de deux cents ans», a-t-elle rappelé, dans une contribution publiée par le journal *L'Humanité*, soulignant que «décidément, les valeurs universelles ne semblent pas être applicables à tous les peuples». Dans une lettre adressée, en juillet, au roi du Maroc, le président français Emmanuel Macron a affirmé considérer que «le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine». Selon cette militante, «le président (français) qui semble gouverner comme on navigue à vue, tente de contrecarrer la perte d'influence de la France en

Afrique». Elle a jugé, à ce titre, qu'il était «temps qu'au XXIe siècle le colonialisme soit aboli de même que sa variante néocoloniale». Le choix du président français exprimé officiellement, a-t-elle poursuivi, «aide Mohammed VI dans sa quête de soutiens à l'occupation illégale du pays voisin, dont le royaume tire profit des richesses du sol, du sous-sol et de l'océan depuis le cessez-le-feu de 1991». La secrétaire de l'AFASPA a relevé, à ce propos, que «les milieux d'affaires sont à la fête avec les contreparties attendues sur le marché marocain et les perspectives du sous-sol sahraoui aux richesses minières en grande partie inexploitées».

S'indignant du renforcement du soutien de la France au prétendu plan marocain pour le Sahara occidental, Michèle Decaster a soutenu que «le roi n'a jamais douté de la France, qui lui apporte son appui au Conseil de sécurité de l'ONU à chaque renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), en veillant scrupuleusement depuis trente-trois ans à ce que les droits de l'homme ne soient pas inclus dans ses missions». Elle a rappelé, dans ce contexte, que son pays a aussi «combattu militairement le peuple sahraoui». «En 1912, en détruisant la ville de Smara et sa bibliothèque, riche de 5000 documents, en 1958 avec l'opération «Ecouvillon» au côté de l'Espagne de Franco et en 1977 et 1978 avec l'opération «Lamantin» qui bombarde l'Armée populaire de libération sahraouie», a-t-elle indiqué. En outre, «des conseillers militaires français ont contribué en 1986 à la construction du mur de défense marocain de 2700 km, truffé de mines, qui balafre le Sahara occidental du Nord au Sud», a-t-elle encore ajouté. Evoquant l'interdiction totale faite de facto aux observateurs et journalistes étrangers d'entrer sur le territoire du Sahara occidental, la première responsable de l'AFASPA a précisé que «depuis janvier 2014, nous sommes 296, venus de 21 pays et de 4 continents, à avoir été expulsés par les autorités marocaines».

Colombie

Le gouvernement et une dissidence des FARC reprennent le dialogue

Le gouvernement colombien et la Segunda Marquetalia, l'une des dissidences de la guérilla des ex-FARC, ont convenu de réactiver les négociations de paix au point mort depuis juillet, selon un communiqué des deux parties publié lundi. Sans préciser de date, les délégations ont convenu que La Havane accueillera le «second cycle» des négociations initiées en juin dernier au Venezuela voisin, indique ce communiqué. Une «réunion préparatoire» devrait se tenir cette semaine — à une date à confirmer — à Tumaco, municipalité du département du Nariño, dans le sud-ouest troublé de la Colombie, où la Segunda Marquetalia est particulièrement présente. Une rencontre avec les communautés locales est également prévue les 21 et 22 septembre dans la même ville. Les pourparlers entre ce groupe dissident et le gouvernement de gauche du président Gustavo Petro avaient été suspendus après l'annulation d'une réunion prévue le 20 juillet, également à Tumaco. Fin juin, la Segunda Marquetalia avait auparavant accepté une proposition de cessez-le-feu. Début septembre, le numéro deux et négociateur en chef du groupe rebelle, Walter Mendoza, s'est inquiété du blocage des négociations, dans un entretien exclusif avec l'AFP dans une zone rurale du Nariño. Le commandant avait alors exigé la levée du mandat d'arrêt contre Ivan Marquez, leur chef historique et ancien numéro deux des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), afin de débloquent les négociations. Dans le communiqué de ce lundi, les deux parties ont condamné un affrontement présumé ce weekend près de la ville de Llorente ayant fait au moins un mort et six blessés parmi la communauté indigène Awa, lors d'une opération de l'armée dans cette zone de cultures de coca sous contrôle de la guérilla. «Nous insistons sur l'urgence d'harmoniser la politique de sécurité avec les progrès des processus de paix sur le territoire, ce qui permettra d'avancer dans la désescalade progressive et complète du conflit armé», ont souligné les deux parties. Présente dans le Nariño et le long de la frontière avec le Venezuela notamment, la Segunda Marquetalia compte plus de 1 700 hommes, selon les renseignements militaires.

Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes Les inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre 2024

Les candidatures pour la cinquième édition du Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes sont ouvertes jusqu'au 10 décembre prochain, a indiqué, mardi, le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) dans un communiqué.

Le HCA, organisateur du Prix, invite les candidats à soumettre leurs œuvres via la plateforme numérique, www.arraz.hcamazighite.dz, dans les thématiques suivantes : littérature exprimée et traduite en langue amazighe, recherche scientifique dans le domaine de la linguistique, recherche scientifique dans le patrimoine culturel immatériel amazigh, recherche dans le domaine de la technologie et de la numérisation. Composé de «compétences nationales dans le domaine représentant les différentes variantes linguistiques amazighes», le jury de la 5e édition de cette distinction

dédiée à la promotion de la littérature et la langue amazighes, a été renouvelé, précise le HCA. Les postulants âgés de moins de 20 ans sont désormais autorisés à participer à ce Prix, conformément à un décret présidentiel modifiant et complétant le décret présidentiel N° 20-228 du 19 août 2020, instituant le Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Les postulants doivent soumettre leurs ouvrages via la plateforme numérique: www.arraz.hcamazighite.dz, en consultant le règlement intérieur et les conditions de participation à ce prix. Créé en 2020, le Prix du prési-

dent de la République de la littérature et la langue amazighes vise à encourager la recherche, la production et la promotion de la littérature et la langue amazighes. Il a pour but de récompenser les meilleures recherches et œuvres, réalisées dans la linguistique, la littérature exprimée en tamazight et traduite vers cette langue, la recherche dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et la recherche scientifique, technologique et le numérique. Organisé par le HCA, le Prix sera décerné le 12 janvier 2025 à l'occasion de la célébration du jour de l'An amazigh (Yennayer).
Mohamed T.

Cinéma

Des journées «Cirta court métrage» prochainement à Constantine



Des journées «Cirta court métrage» seront organisées prochainement à Constantine, a-t-on appris, hier, auprès de l'association organisatrice «Abdie» (innove). La manifestation culturelle, première du genre à Constantine, est ouverte pour tous les réalisateurs et producteurs algériens, a déclaré le président de l'association, Hamza Guehe, expliquant que l'objectif est de participer à la promotion de l'œuvre cinématographique nationale à travers notamment l'encouragement de l'investissement dans ce domaine culturel à dimension économique. Les Journées «Cirta court métrage», dont les inscriptions pour y participer sont ouvertes jusqu'au 20 septembre en cours, vise également le renforcement de la formation dans ce domaine au profit des jeunes talents, a ajouté la même source, mettant l'accent sur l'importance de ce genre de manifestation dans la

promotion de la destination Constantine. Il a, dans ce cadre, indiqué que des ateliers de formation sur le métier du cinéma seront au menu de cette manifestation, durant laquelle des séminaires et conférences sur l'importance de cet art au triple plans culturel, social et économique seront programmés. Des activités musicales mettant en valeur le patrimoine algérien et la culture constantinoise en particulier seront proposées dans le cadre de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'association locale d'art et des jeunes «Abdie» en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, a-t-on fait savoir. Les journées «Cirta court métrage» constitueront un espace de promotion pour les œuvres cinématographiques réalisées dans le cadre de la rubrique court-métrage durant la période 2022-2024, a-t-on fait savoir.

M. E. H.

HCA

Hommage à Mohamed Brahim Salhi

Le HCA rendra hommage demain à Mohamed Brahim Salhi qui se tiendra dans son village natal d'Ighil N Tazarth. «À cette occasion, le Haut Commissariat à l'amazighité a encouragé l'association culturelle du village d'Ighil N Tzarth pour cette noble initiative en apportant son soutien à travers la présence de ses cadres, le don de livres à l'association et la publication d'un nouvel ouvrage intitulé : «La Tariqa Rahmaniya: de l'avènement à l'insurrection de 1871» par le défunt. «Il sera distribué lors de l'événement», précise le même communiqué. Mohamed Brahim Salhi (1952-2016), spécialiste dans la recherche anthropologique et de la culture amazighe, a occupé le poste de vice-recteur à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou où il sera nommé doyen de la faculté des sciences sociales de la même université. Il a aussi été coordinateur de l'École doctorale en anthropologie à Oran (EDA-Oran) et directeur de l'INRE (Institut national de la recherche en éducation, à Alger). Il est auteur de plusieurs ouvrages dont «Société, politique et religion en Kabylie», «Algérie : identité citoyenneté», La Tariqa Rahmaniya : de l'avènement à l'insurrection de 1871».

Publicité

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Ain Defla
Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa – Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa – Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°75/2024 paru dans les quotidiens nationaux «الان» et «L'Echo d'Algérie» en date du 19/08/2024 et dans le BOMOP pour la réalisation d'un collège type B 7/300 R à EL Djouhra commune D'EL Mayen (en lot unique), qu'après évaluation des offres, les marchés et attribué provisoirement à :

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
Réalisation d'un collège type B 7/300 R à El Djouhra commune D'El Mayen (en lot unique)			Montant total 376 478 160.42 DA	Montant total 376 318 721.63 DA		
TRANCHE FERME * Blocs pédagogique En Tous Corps D'états * Chauffage Central * Mur de Clôture			Montant Tranche ferme 241 995 779.53 DA	Montant Tranche ferme 241 986 259.03 DA		
TRANCHE CONDITIONNELLE TRANCHE CONDITIONNELLE N°01 * VRD + Poste Transformateur PS3 (GC + Equipement) * Raccordement En Energie électrique + Eclairage Extérieur * Auditorium avec ses VRD * Terrain de jeux	ETB BOUAMAMA AHMED NIF: 164441000770110	46.00 points > 45.00 points	Montant Tranche conditionnel N°01 68 887 990.32 DA	Montant Tranche conditionnel N°01 68 833 583.53 DA	20 Mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement
TRANCHE CONDITIONNELLE N°02 * Demi-pension avec Ses VRD			Montant Tranche conditionnel N°02 33 914 577.55 DA	Montant Tranche conditionnel N°02 33 877 925.55 DA		
TRANCHE CONDITIONNELLE N°03 * Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD			Montant Tranche conditionnel N°03 31 679 813.52 DA	Montant Tranche conditionnel N°03 31 620 953.52 DA		

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 12 09 2024

Anep : 2416 028 916

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Ain Defla
Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa – Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa – Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°72/2024 paru dans les quotidiens nationaux «المستقبل المغربي» et «L'Echo d'Algérie» en date du 21/08/2024 et dans le BOMOP pour la réalisation d'un collège type 6/300 R à hay Essaid commune de Bordj Emir khaled (Lot unique), qu'après évaluation des offres, le marché et attribué provisoirement à :

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
Réalisation d'un collège type 6/300 R à hay Essaid commune de Bordj Emir khaled (Lot unique)			Montant total 376 355 250.70 DA	Montant total 376 460 919.70 DA		
TRANCHE FERME -Blocs pédagogique ET Administration En Tous Corps D'états + Chauffage Central + VRD + PS III (GC + Equipement) + Raccordement En Energie électrique + Mur de Clôture + Mur de soutènement.	ETB HADRI OMAR NIF: 181260102635151	52.50 points > 45.00 points	Montant Tranche ferme 302 676 654.70 DA	Montant Tranche ferme 302 778 399.70 DA		
-Terrain de jeux			Montant Tranche conditionnel N°01 36 897 854.00 DA	Montant Tranche conditionnel N°01 36 897 854.00 DA		
TRANCHE CONDITIONNELLE N°01 -Demi-pension avec Ses VRD			Montant Tranche conditionnel N°02 36 780 742.00 DA	Montant Tranche conditionnel N°02 36 784 666.00 DA	13 Mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement
TRANCHE CONDITIONNELLE N°02 -Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD						

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 12 09 2024

Anep : 2416 028 919



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoisson : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustane - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

3

20h05 : Meurtres à...

Au musée de La Piscine de Roubaix, l'exposition consacrée au célèbre sculpteur lillois Victor Maurin, se met en place. Mais à quelques heures de l'ouverture au public, le moule d'Ermengaert exposé au-dessus du bassin saigne. Les agents y découvrent le cadavre du sculpteur...



20h10 : Red 2



Depuis sa retraite de la CIA, l'ex-super agent Frank Moses tente de se construire une vie bien rangée avec sa douce Sarah. Mais son passé tumultueux tambourine une nouvelle fois à sa porte. Heureusement, faire parler la poudre, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas...

22h30 : Enquête d'action



Chaque jour, plus de 100 000 véhicules circulent sur l'autoroute A10. Pour lutter contre les délinquants de la route, les gendarmes n'hésitent plus à sortir l'artillerie lourde...

20h10 : Non-Stop



Lors d'un vol Londres-New York, un agent aguerri de la police de l'air reçoit un SMS inquiétant : un inconnu à bord menace d'assassiner un passager toutes les vingt minutes si le gouvernement ne lui verse pas 150 millions de dollars...

20h10 : 100 jours avec les secours



A 36 ans, Pierre Yves est médecin urgentiste. Sa mission: pratiquer dans des conditions quelques fois sommaires, les premiers gestes médicaux comme la réduction d'une fracture ouverte après un accident de moto. Pierre quant à lui a rejoint le SAMU depuis trois ans seulement...

20h19 : Y'a que la vérité qui compte



De nouveaux participants et de nouvelles tranches de vie sont au rendez-vous de cette émission. Parmi les histoires surprenantes au programme, des retrouvailles, des hommages, des demandes, des excuses, des larmes ou des fous-rires...

20h25 : Le Hobbit



Une gigantesque bataille pour les richesses de la Montagne Solitaire se prépare entre les armées des Nains, des Elfes, des Humains, des Wargs et des Orques...

20h00 : New York, section criminelle



La fille d'un parrain de la mafia russe s'appête à publier un livre révélant les secrets du milieu. Un contrat est lancé contre elle et son éditeur reçoit bientôt la tête de la jeune femme dans une boîte en carton...

21h20 : Hors de contrôle



Le 26 décembre 1999, deux tempêtes s'appêtent à frapper la France. Lothar est le nom donné au premier ouragan, qui dévaste les forêts de France et cause des dommages sans précédent avec des rafales atteignant plus de 180 km/h dans certaines régions...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

EN

Un groupe est né à Monrovia

Deux sur deux, un bilan extrêmement positif de l'équipe nationale de football en ce mois de septembre. On peut même avancer que les Verts ont fait un grand pas vers la qualification à la prochaine CAN 2025, sachant que les deux premiers de chaque groupe iront au Maroc.

Mais au-delà des victoires contre respectivement la Guinée équatoriale et le Liberia, on a la sensation qu'un groupe est en train de naître sous la houlette de Vladimir Petkovic. Ce qui s'est passé à Monrovia, alors que l'EN a évolué amoindrie par l'absence de plusieurs cadres, ne relève certes pas du domaine de l'exploit, mais plutôt de celui de la persévérance, de la résilience et de la confiance en soi. Il faut remonter à loin dans le temps pour voir un score aussi lourd en faveur des Verts en dehors de leur base. Gagner par 3 à 0 face à un adversaire aussi modeste soit-il, constitue un facteur très encourageant pour la suite, surtout que le coach vient juste d'entamer son chantier pour rebâtir une équipe homogène et compétitive au plus haut niveau. On peut dire sans risque de se tromper que Petkovic a gagné, ce mardi, une bataille stratégique face notamment à ses détracteurs qui l'attendaient au tournant. L'air satisfait, le coach national n'a pas caché sa joie à la fin de la rencontre contre le Liberia. «On a fait un bon match face à un adversaire respectable. On a profité des erreurs de notre adversaire pour le punir derrière, notamment durant la première mi-temps au cours de laquelle nous avons pu inscrire deux buts. On a fait l'essentiel. Je suis content du rendement de mes joueurs. L'essentiel est qu'on a fait un carton plein durant les deux premières journées de ces éliminatoires ce qui nous permet d'occuper la première place», a-t-il promis tout en vantant les mérites de ses joueurs qui ont su s'adapter à sa nouvelle tactique. Un 3 - 5 - 2 qui s'est avéré efficace, puisque non seulement les camarades de Mandi ont inscrit trois buts, ils ont également su garder leur cage inviolée. En somme, ils ont été rarement inquiétés durant ce match, maîtrisant les débats de bout en bout. Cerise sur le gâteau, la belle trouvaille qui a pour nom Mohamed Farsi dont c'était la première sélection. Et pour une pre-



mière, il a crevé l'écran. Il n'a nullement été dépaycé malgré qu'il évoluait pour la première fois en Afrique subsaharienne. Il s'est rapidement adapté à son nouveau rôle chez les Verts. Zorgane, pour sa part, a inauguré son compte buts en sélection pour sa première titularisation en match officiel. Il a marqué des points, alors que Gouiri est devenu le buteur des Verts en ce mois de septembre (deux buts en deux matchs), confirmant sa belle forme affichée déjà en club avec Rennes. Quant à Bounedjah, il

a démontré qu'il n'a rien perdu de son flair de renard des surfaces. Il faut dire, par ailleurs, qu'on n'a pas du tout ressenti les absences de Mahrez, Aouar, Bennacer et autres Boudaoui. Ce qui dénote une profondeur de banc chez les Verts capable de prendre la relève. Une embellie qu'il faudra néanmoins confirmer lors des joutes à venir. Le coach se montre en tout cas optimiste, sinon il n'aurait pas déclaré que son groupe «sera encore meilleur à l'avenir».

Ali Nezlioui

Mercato estival 2024-2025

Delort, Slimani et Boudebouz enflamment les dernières heures du marché

Le mercato estival de la Ligue 1 professionnelle de football, clôturé le mardi 10 septembre à minuit, a été marqué durant ses dernières heures par l'arrivée de trois internationaux algériens : les attaquants Andy Delort et Islam Slimani, ainsi que le milieu offensif Riyad Boudebouz, qui se sont engagés respectivement avec le MC Alger, le CR Belouizdadi, et la JS Kabylie. La soirée de mardi a été mouvementée, notamment sur les réseaux sociaux, où les supporters des trois clubs en question ont exprimé leur satisfaction de voir la direction de leurs clubs respectifs frapper un grand coup lors du dernier jour du marché des transferts. Si le transfert des trois noms cités a circulé déjà depuis quelques jours, l'officialisation s'est concrétisée mardi soir,

où chacune des trois formations a annoncé, en grande pompe, ce recrutement tant attendu. Le Doyen, champion d'Algérie en titre, était le premier à annoncer l'arrivée de Delort (32 ans) pour un contrat de trois saisons, après une expérience d'une saison avec le club qatari d'Umm Salal (20 matchs/ 13 buts). Connue pour être un véritable globe-trotter, Delort qui compte 15 sélections avec l'équipe nationale (2 buts), va connaître le 13e club depuis le début de sa carrière professionnelle en 2008, lui qui a évolué notamment avec Wigan Athletic (Angleterre) 2014-2015 et Tigres UANL au Mexique (2016-2017). Quelques instants plus tard, c'était au tour de l'actuel meilleur buteur de la sélection (45 buts) Islam Slimani (36 ans) d'être annoncé de retour

au club de ses premiers amours le CRB, 11 ans après l'avoir quitté pour embrasser une riche carrière en Europe. L'enfant d'Aïn Benian rejoint le Chabab jusqu'en 2026, quelques mois après son départ du club belge de KV Malines, avec lequel il avait joué 13 matchs (3 buts). L'ancien baroudeur du Sporting Lisbonne (Portugal), au 102 sélections avec les Verts, espère relancer sa carrière au CRB, et contribuer au retour du club de Laâquba au sommet du football national, après avoir été déchu de sa couronne par le MCA, après quatre saisons d'hégémonie. La JSK, l'un des clubs les plus actifs du marché des transferts, a réussi à convaincre Riyad Boudebouz (34 ans) de rejoindre le championnat national, après avoir évolué lors des deux dernières sai-

sons en Arabie saoudite, d'abord sous le maillot d'Al-Ahly Djeddah (2022-2023) puis à Ohod Club (2023-2024). Considéré comme l'un des joueurs les plus talentueux de sa génération, le natif de Colmar (France), qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons plus une en option, a accepté le challenge proposé par les Canaris, qui espèrent signer leur grand retour sur la scène nationale, après plusieurs années de disette. Contrairement à Delort et Slimani, dont la dernière apparition avec l'équipe nationale remonte respectivement à 2023 et 2024, il faudra remonter à 2017 pour assister au dernier match disputé par Boudebouz avec le Club Algérie, qui avait pris part notamment au Mondial 2010 en Afrique du Sud.

Jeux paralympiques

Les champions d'Algérie heureux d'avoir fait honneur au drapeau national à Paris

Les champions algériens, médaillés lors de la 17e édition des Jeux Paralympiques (Paris 2024), ont exprimé, mardi à Alger, leur immense joie d'avoir réalisé leurs ambitions et honoré le drapeau national, après avoir remporté six médailles d'or et cinq de bronze, plaçant ainsi l'Algérie en tête du classement des pays arabes et africains. Accueillis au salon d'honneur de l'aéroport International Houari-Boumediene, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, les médaillés ont unanimement souligné l'importance d'avoir hissé haut le drapeau national à Paris, saluant le soutien de l'Etat ainsi que les encouragements de la communauté algérienne établie en France. «Louange à Dieu d'avoir réussi à apporter, ne serait-ce qu'une modeste contribution à mon pays et de réaliser ce que je n'avais pas pu faire à Tokyo, en remportant deux médailles d'or consécutives. Très satisfait de ce résultat qui n'est pas le fruit de mon seul effort, mais celui d'une grande famille qui m'a toujours soutenu dans cette aventure», a déclaré le double médaillé d'or du 100m et 400m (T13), Djamil Skander Athmani. «Cela n'a pas été facile, d'autant que la victoire n'est venue qu'après de grands sacrifices et un travail acharné au fil des années, grâce à mes efforts et à ceux de mon entraîneur, en plus des maintes facilitations accordées en vue d'une bonne préparation à plusieurs niveaux», a déclaré

Athmani. Médaillée d'or au lancer du poids (F-57), Safia Djelal, qui a également battu le record paralympique qu'elle détenait, a évoqué les difficultés rencontrées lors de ce grand rendez-vous sportif, assurant qu'elle «aurait pu faire un meilleur record». Et de souligner «ce n'est pas une mince affaire que de remporter la médaille d'or et de réaliser un record paralympique, d'autant que le jour de la compétition a été marqué par des averses, ce qui m'a justement empêchée de faire un record meilleur que celui que j'avais enregistré. Toujours est-il, je suis parvenue à remporter, grâce à Dieu, cette victoire et à hisser haut le drapeau national à Paris». De son côté, le champion paralympique de judo, Abdelkader Bouamer (-60 kg, J1), a mis en avant le soutien dont il a bénéficié de la communauté algérienne établie en France, bien qu'il ait affronté en finale un adversaire iranien qui fut le grand favori pour remporter l'or. «Je félicite tout le peuple algérien et en particulier notre communauté en France qui nous a fortement soutenus tout au long des Jeux pour ce titre remporté. Nous avons réussi à représenter l'Algérie de la meilleure manière possible en hissant haut le drapeau national», a déclaré le judoka Bouamer. Et d'ajouter : «la finale a été l'étape la plus difficile car j'ai affronté un adversaire iranien expérimenté. De plus, j'ai commencé les préparatifs tardivement, ce qui a rendu difficile ma qualification pour les Jeux paralympiques, mais j'ai réussi à gagner grâce à ma volonté et au soutien du

staff technique qui m'a beaucoup aidé, surtout en déterminant les points faibles et forts de tous les adversaires». Pour sa part, la championne paralympique en lancer du disque (F57), Nassima Saïfi a déclaré : «C'est un sentiment indescriptible, surtout que les Jeux se déroulaient à Paris. Nous sommes allés là-bas avec détermination pour revenir avec des médailles et hisser le drapeau national autant que possible, ce qui s'est réalisé. Merci à Dieu l'hymne national a retenti en France six fois. C'est merveilleux.» «Je remercie la communauté nationale qui nous a apportés un grand soutien lors des compétitions et nous a encouragés à donner le meilleur de nous afin de parvenir à réaliser notre objectif et hisser l'emblème algérien à Paris. C'est unique», a-t-elle ajouté. «Dieu Merci, j'ai réussi à faire lever tout le monde pour l'hymne national», a-t-elle confié. Pour sa part, le chef de la délégation algérienne participant à Paris et président de la fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed Elasri a assuré que «toutes les conditions favorables ont été réunies pour les athlètes afin qu'ils puissent se donner à fond. Il n'est pas évident de récolter six médailles, je félicite tous les athlètes et leurs entraîneurs qui se sont sacrifiés pour hisser le drapeau de l'Algérie à Paris». Le responsable a adressé ses remerciements également à «la communauté algérienne, le peuple algérien et les médias qui nous ont accompagnés le long de de notre parcours, ce qui a encouragé davantage nos sportifs à s'imposer».

Présidentielle

Le président de la République reçoit l'envoyée spéciale et conseillère du président français Emmanuel Macron...

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce mercredi, l'envoyée spéciale et conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient du président français Emmanuel Macron, Mme Anne-Claire Legendre. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, Mme Anne-Claire Legendre, envoyée spéciale et conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient du président français, Emmanuel Macron, qui était porteuse d'une lettre du président français à Monsieur le président de la République». L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem.

... Et une lettre de l'Emir de l'Etat du Qatar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu une lettre de l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, qui lui a été remise par l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem.



Il lui a rendu une visite d'adieu

Abdelmadjid Tebboune reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Koweït en Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier l'ambassadeur de l'Etat du Koweït, Mohammad Al Shabou, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. S'exprimant à l'issue de l'audience, l'ambassadeur de l'Etat du Koweït a déclaré : «J'ai eu l'honneur de rencontrer le Président, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé un grand intérêt à cette rencontre». M. Al Shabou a précisé que, lors de l'audience, le président de la République «s'est dit fier de la relation particulière qui le lie à son frère, son Altesse Cheikh

Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, l'Emir de l'Etat du Koweït, souhaitant que cette relation privilégiée se renforce dans différents domaines bilatéraux en matière économique et commerciale». Après avoir souligné que «Dieu a gratifié l'Algérie d'importantes ressources naturelles», l'ambassadeur a appelé de ses vœux le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays «au bénéfice de leurs deux peuples frères». L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem.

10^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP en Arménie

L'APN y prend part

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, du 12 au 15 septembre, aux travaux de la 10^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), prévue à Erevan (Arménie). Une délégation de l'APN, conduite par Mohamed Anouar Bouchouit, président de la Commission des Transports et des Télécommunications participera aux travaux de la 10^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP, pré-

vue à Erevan (Arménie), du 12 au 15 septembre en cours». Organisée conjointement par l'UIP et l'Assemblée nationale de l'Arménie, cette conférence est placée sous le thème : «Préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi.» Les jeunes parlementaires pourront, grâce à un ensemble de réunions-débats et de groupes de travail interactifs, «renforcer leurs connaissances et partager leurs expériences afin qu'ils soient mieux équipés pour défendre en

toute circonstance l'éducation et l'emploi de tous les jeunes notamment dans un contexte de crises multiples à l'échelle mondiale». Lors de cette conférence, Mohamed Anouar Bouchouit, membre du bureau du Forum des jeunes parlementaires et du bureau de la Commission permanente de la Sécurité et de la Paix internationales à l'UIP, conduira une délégation composée de M. Belkacem Belmouaz et Mmes Fatma Bida et Khaoula Talbi.

● Audience

Le ministre des Moudjahidine reçoit le SG de l'ONM

Le ministre des Moudjahidine et des Ayant droits, Laïd Rebiga a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, accompagné des deux membres du secrétariat général, Abdelouahed Boudjebbar et Abdedaim Abdedaim. L'audience s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de «complémentarité et de coordination avec les représentants des organisations de la famille révolutionnaire en tête desquelles l'ONM étant un rempart du référent du 1er Novembre 1954». A cette occasion, les membres du Secrétariat national des moudjahidine ont présenté «leurs félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, après avoir obtenu la confiance du peuple algérien pour poursuivre l'édification d'une Algérie triomphante, tout en restant fidèle aux valeurs et au serment de nos vaillants chouchada», affirmant que «le succès de cette échéance nationale a immunisé les institutions de la République, ce qui lui permettra de réaliser d'importants élans en matière de développement et de relever les défis». Cette rencontre a été une occasion de s'entretenir sur «les préparatifs en cours de la célébration du 70^e anniversaire de la Glorieuse révolution de libération et des programmes tracés».

Revue El Djeich

L'élection présidentielle, nouvelle victoire pour la consolidation du processus démocratique

Avec le renouvellement de la confiance populaire au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'élection présidentielle du 7 septembre, l'Algérie aura remporté une nouvelle victoire sur la voie de la consolidation du processus démocratique, écrit la revue *El Djeich*. «L'Algérie a remporté une nouvelle victoire sur la voie de la consolidation du processus démocratique après le succès retentissant de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 qui a consacré le renouvellement de la confiance populaire en la personne du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réélu pour un second mandat», note la revue dans son numéro du mois de septembre. La publication relève à cet effet que «le peuple algérien souverain a tranché en donnant sa voix au président pour poursuivre le processus de réformes profondes et progressives qu'il a entamées lors de son premier mandat, riche en réalisations». Dans son éditorial intitulé «Un autre triomphe pour l'Algérie nouvelle», *El Djeich* mentionne que «l'Armée nationale populaire, avec les autres services de sécurité,

a contribué au succès de cet important rendez-vous en sécurisant le processus électoral et en veillant à ce que l'ensemble des conditions soient réunies pour que le peuple algérien puisse exprimer, à travers tout le pays, son libre choix dans une atmosphère de tranquillité, de calme et de paix». Pour la revue, «cette paix dont jouit notre Patrie, qui s'est définitivement affermie, lui permettra, à n'en pas douter, de faire face aux grands défis qui se profilent à l'horizon, dans le cadre d'une stratégie ambitieuse visant la réalisation du renouveau et du développement national global escomptés pour lesquels notre pays dispose de tous les facteurs de succès, dans la sécurité et la stabilité». À cet égard, *El Djeich* a souligné que c'est «une perspective qui ouvre grandement la voie à la concrétisation des espoirs et des aspirations du peuple algérien en la dynamisation de tous les secteurs, grâce aux efforts concertés de tous les enfants de l'Algérie, à leur solidarité et à leur conscience des dangers auxquels nous pouvons être confrontés, en raison des perturbations et des tensions prévalant sur les scènes

régionale et internationale, en serrant les rangs sous l'égide du commandement du pays afin que l'Algérie continue toujours de faire échec à toute tentative la ciblant et visant à entraver sa renaissance et son progrès». «Il est certain que le rétablissement de la confiance du peuple algérien en ses institutions étatiques et les réalisations qualitatives qui ont suivi dans tous les domaines, sans exception, seront d'un grand appui durant le nouveau mandat présidentiel dans la poursuite du processus de développement, de la prospérité et de paix gagnés qui hisseront notre pays au rang de pays émergent», a fait observer la publication, précisant que «ces aspirations et objectifs légitimes trouveront leur matérialisation en présence d'une réelle et sincère volonté d'œuvrer, avec dévouement et abnégation, au service des intérêts suprêmes de la Patrie, que ce soit au niveau intérieur ou extérieur». «Nous ne pouvons parler de la victoire remportée par l'Algérie sans souligner le rôle important joué par l'ANP, en tant qu'institution constitutionnelle d'avant-garde, au diapason des avancées de

notre pays, procurant confiance et sécurité pour poursuivre le chemin sur la voie juste et correcte, à travers un travail inlassable et continu, avec compétence et dévouement, n'ayant cessé d'œuvrer au renforcement de sa disponibilité opérationnelle, à l'amélioration de ses capacités de combat et de ses performances pour faire face aux menaces potentielles à la sécurité et à la sûreté de notre pays, du fait des conditions sécuritaires prévalant sur les plans régional et international», comme l'avait également souligné le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP. L'éditorial observe, en outre, que «notre pays reste fidèle à ses principes immuables inspirés des valeurs de sa glorieuse Révolution, parmi lesquels le soutien aux causes justes, à leur tête les causes palestiniennes et sahraouies», rappelant à ce sujet le message du président de la République à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, dans lequel il a notamment souligné que l'Algérie «a retrouvé l'image qui lui sied aux niveaux régional et international».